

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Projet de parc éolien communautaire  
Pierre-De Saurel

6211-24-073

ÉTAIT PRÉSENT : M. LOUIS DÉRIGER, commissaire responsable et  
président de l'assemblée

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN PIERRE-DE SAUREL  
DANS LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
PAR PARC ÉOLIEN PIERRE-DE SAUREL S.E.C.**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 17 juin 2014 à 19 h  
Salle Léo Thérout  
45, rue Cardin  
Yamaska

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 JUIN 2014	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT .....	4
M. Gilles Salvas	
M. JAN HEINRICH .....	11
M. JACQUES LÉVESQUE .....	22
Mme MARTINE CHAMPAGNE .....	26
M. DAVID FORCIER .....	30
M. ROSAIRE LEMAY .....	44
REPRISE DE LA SÉANCE	
MRC DE PIERRE-DE SAUREL .....	50
M. Serge Péloquin	
M. Denis Boisvert	
FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE .....	61
M. Christian St-Jacques	
Mme Évelyne Sorel	
Mme LYNE DIONNE .....	67
DROIT DE RECTIFICATION .....	71
Mme Maria Libert	
M. Gilles Salvas	

---

**SÉANCE DU 17 JUIN 2014  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT :**

10 Mesdames et messieurs bonsoir, bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de parc éolien communautaire Pierre-De Saurel par Parc Pierre-De Saurel société en commandite. Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet en direct au moyen de la webdiffusion audio.

15 Je me présente, Louis Dériger, et je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié au BAPE par l'ex-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Yves-François Blanchet.

20 J'aimerais d'abord vous présenter l'équipe de la Commission d'enquête. À ma gauche, monsieur Karim Chami, analyste. À l'arrière de la salle, le conseiller en communication, monsieur Alexandre Corcoran-Tardif, et la coordonnatrice du secrétariat de la Commission, madame Anne-Lyne Boutin. Monsieur Yvon Deshaies, analyste et madame Angéla Perreault, agente de secrétariat, qui sont absents ce soir, font également partie de l'équipe de la Commission.

25 Nous sommes également assistés ce soir d'une équipe du Centre de services partagés du Québec composée de monsieur Daniel Buisson, responsable de l'organisation technique et de la logistique, ainsi que de monsieur Éric Cadoret, responsable de la sonorisation.

Je précise aussi que tous les propos de cette deuxième partie d'audience sont enregistrés et seront retranscrits par madame Denise Proulx.

30 Les transcriptions des séances de cette deuxième partie de l'audience seront accessibles dans environ une semaine dans les centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle et également sur le site Web du BAPE.

35 Je vous rappelle que nous avons tenu, les 20 et 21 mai derniers, la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet et de ses répercussions.

40 Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

45 Nous demandons aux personnes qui ont déjà fait connaître à la Commission leur intention de faire une présentation verbale et dont celle-ci est prévue pour ce soir, de se présenter à l'accueil à l'arrière de la salle, si ce n'est pas déjà fait, pour nous aviser de votre présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

Ce soir, nous avons neuf (9) présentations qui sont prévues et au besoin, après chaque présentation, la Commission d'enquête, avec les présentateurs des mémoires, pourront échanger, préciser certaines informations, certains points de vue.

50 Au cours de cette deuxième partie d'audience publique, le promoteur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils sont toutefois invités à assister à la séance publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

55 Le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles sont disponibles sur le site Web du BAPE. Elles sont aussi contenues dans un document disponible à l'accueil.

60 Ces règles de participation portent notamment sur le respect du droit d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires. Je me réserve le droit d'interrompre une présentation qui ne respecterait pas ces règles.

65 Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein, tel que nous l'avons vécu lors de la première partie de l'audience. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ne sera accepté au cours de l'audience, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

70 Nous vous soulignons que, tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les autres. Il ne s'agit donc pas de débattre des positions exprimées, mais bien de corriger des données erronées.

75 Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou événement précis. Par exemple, si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir trois cent vingt-cinq (325) personnes alors que son permis d'exploitation indique que le maximum qui peut être admis, c'est deux cent cinquante (250), alors on peut venir rectifier ce fait.

80 Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière de la  
salle. Les personnes qui y sont inscrites seront invitées à la fin de la séance à intervenir. Leurs  
propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de  
la prochaine semaine.

85 À la suite de la deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuivra son  
enquête. Le cas échéant, les questions supplémentaires de la Commission et les réponses  
obtenues seront déposées dans les centres de consultation régionaux et sur le site Web du BAPE.

90 La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre du Développement  
durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que des constatations et  
de l'analyse de la Commission concernant le projet à l'étude.

95 Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 19 septembre prochain. Par la suite, le  
ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public, un maximum de soixante (60) jours,  
on s'entend.

100 Parallèlement à cette partie publique, le ministère du Développement durable, de  
l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques procède à sa propre analyse  
environnementale. C'est à la lumière de ces deux (2) rapports que le ministre fera ses  
recommandations au Conseil des ministres.

105 La décision d'autoriser ou non le projet, et selon quelles conditions, appartient au Conseil  
des ministres.

110 Les documents déposés au cours de l'audience et les transcriptions sont et seront  
disponibles dans les centres de consultation de la région ainsi que sur le site Web du BAPE.  
L'adresse des centres est disponible à l'arrière de la salle.

Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la Commission  
d'enquête sera rendue publique et accessible à tous.

115 Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est muni  
d'une déclaration de services aux citoyens et que l'organisme met à votre disposition un  
questionnaire afin d'évaluer la qualité de nos services.

Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir  
le questionnaire disponible à cet effet à l'arrière de la salle et de le remettre au secrétariat avant de

120 quitter. Je pense même que vous en avez une copie sur vos chaises. Votre opinion à l'égard de  
nos services est essentielle pour nous.

Je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour répondre à ce  
questionnaire.

125

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT**

130

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors sans plus tarder, j'invite monsieur Gilles Salvat, maire de la Municipalité de Saint-  
Robert, à venir faire sa présentation.

135

J'aimerais préciser aussi d'entrée de jeu, j'aimerais qu'au départ, que vous vous présentiez,  
parce que la personne qui s'occupe des transcriptions n'est pas ici ce soir, donc pour les  
transcriptions, présentez-vous d'abord avant de présenter votre mémoire s'il vous plaît.

140

**PAR M. GILLES SALVAS :**

Gilles Salvat, maire de la Municipalité de Saint-Robert.

Bonsoir monsieur le Commissaire, mesdames et messieurs!

145

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Mon nom est...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... 1.2 mètre  
proposé.»)**

150

À la recommandation de quelques agriculteurs.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Selon le Conseil...»)**

155

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernière ligne, «... de nos citoyens.»)**

Merci, Gilles Salvat.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

160

Merci beaucoup, monsieur Salvas.

J'ai quelques petites questions de précisions, si vous permettez!

165

Quand vous parlez des chemins d'accès, donc d'utiliser l'ensemble des chemins, vous nommez entre autres le rang Saint-Thomas, je comprends un peu pour Thiersant, des Brouillard et Bord-de-l'eau, ils sont directement accessibles par rapport au chemin qu'on a actuellement, mais le rang Saint-Thomas, j'ai un peu de difficulté à voir de quelle façon on va accéder à partir de ce rang-là pour aller sur le site.

170

Parce que je me rappelle que sur le rang des Brouillard, il me semble qu'il y a un genre de S?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

175

Oui, je sais pas s'il y a moyen d'améliorer juste ce petit secteur-là sur la route des Brouillard où ce qu'il y a, comme vous dites, un S au quatre-vingt-dix degré (90°).

Mais pour les camions, on doit être capable d'améliorer le chemin.

180

C'est parce qu'en donnant de l'accès par le rang Saint-Thomas, la route des Brouillard – la route des Brouillard peut être accessible par le rang Saint-Thomas et par le Bord-de-l'eau et aussi par le rang Thiersant qui vient de Saint-Aimé.

185

La route Joyal, elle, elle est accessible par le Bord-de-l'eau seulement, puis la route Salvas, privée, est accessible par Saint-Thomas également.

190

Ça fait que s'il y a cinq (5) portes d'entrée pour aller rejoindre le parc éolien où ce qu'on constitue les douze (12) éoliennes, ça fait que je pense qu'on divise le transport tout le tour du parc.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

195

Dans le fond, ce que vous dites, c'est de répartir le transport sur tous les chemins possibles?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

200 Équitablement sur toutes les routes possibles. Parce que si tous les camions rentrent par Saint-Thomas, exemple, la route Saint-Thomas va être surchargée pendant un an de temps, là.

Ça fait que si on en rentre par Bord-de-l'eau, par Thiersant puis par des Brouillard, je crois que ça va diluer l'impact du trafic.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

205 C'est de diluer en fait l'impact du transport lourd.

**PAR M. GILLES SALVAS :**

210 C'est ça. Ça va le partager sur cinq (5) points.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

215 Peut-être un autre point aussi dans votre mémoire. Quand vous dites, bon, vous parlez d'un point deux mètres (1,2 m) pour la question d'enfouissement des fils, vous dites que vous avez parlé avec des agriculteurs?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

220 Quelques agriculteurs m'ont manifesté un petit peu leurs inquiétudes, en voulant dire, ils trouvaient ça peut-être pas assez profond.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

225 Mais c'est à cause des drains qui sont là?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

230 Oui, il y a les drains. Ça fait qu'il dit, peut-être un point quatre (1,4 m), un point cinq (1,5 m) serait peut-être mieux.

Je le sais pas, là-dessus, je me fie un peu...



**PAR LE PRÉSIDENT :**

235

OK, mais c'est surtout en fonction probablement du drainage que vous dites ça.

**PAR M. GILLES SALVAS :**

240

Oui, oui, il y a quelques agriculteurs qui parlaient de leurs drains, s'ils ont des problèmes de drains plus tard.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

245

Mais savez-vous, parce qu'on parlait de faire les conduites dans l'emprise des cours d'eau, puis les chemins, est-ce qu'il y a des drains jusque-là?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

250

C'est sûr si c'est près des cours d'eau ou près des chemins existants...

**PAR LE PRÉSIDENT :**

255

Ça limite la problématique.

**PAR M. GILLES SALVAS :**

... ça limite la problématique.

260

**PAR LE PRÉSIDENT :**

OK. Puis quand vous dites, à la fin de cette première page, vous dites :

265

«Selon le Conseil municipal, il y a quelques éléments du projet qui doivent être améliorés pour la sécurité et le bien-être des résidents.»

Est-ce qu'il y a des éléments particuliers dont vous voulez nous faire part?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

270

Bien, j'irais peut-être, je sais qu'il va y avoir un comité de suivi, naturellement on espère que la Municipalité va être représentante là sur le comité de suivi pendant la construction, et je crois

275 que c'est déjà fait, il y a déjà une approche de faite dans la construction du projet. C'est un des points naturellement.

Mais le reste, c'est justement les petites inquiétudes qu'on a eues, comme les fils, et l'accès pendant les dix-huit (18) mois de construction peut-être, l'accès des routes, pour que ce soit plus sécuritaire, qu'il y ait moins de trafic possible à chaque entrée.

280 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Vous avez parlé aux agriculteurs, est-ce que par exemple, il y a des inquiétudes par rapport à, je dirais la gestion des activités agricoles par exemple pendant la période de construction? Exemple, le temps des récoltes, est-ce qu'il y a des moments où ça peut devenir conflictuel?

285 **PAR M. GILLES SALVAS :**

290 Non. Bien, la seule chose qu'on a dite, c'est que naturellement, ils veulent toujours être avisés, et c'est pour ça que s'il y a un comité de suivi, on pourrait avertir nos agriculteurs, dans notre cas, ceux qui résident à Saint-Robert ou qui sont propriétaires à Saint-Robert, au moins de les aviser d'avance.

Naturellement, je pense que ça va être le travail de l'entrepreneur général avec le suivi, afin d'éviter le problème qu'on peut causer en cours de route.

295 **PAR LE PRÉSIDENT :**

C'est juste à titre d'information, dans le fond, d'être informé du déroulement pour pouvoir planifier en conséquence.

300 **PAR M. GILLES SALVAS :**

C'est justement ça.

305 **PAR LE PRÉSIDENT :**

310 Peut-être un dernier point! Bon, je reviens sur la question financière. Vous dites, bon, c'est sûr que c'est un apport financier pour la municipalité, est-ce que vous avez actuellement évalué un peu la proportion que peuvent représenter les redevances à la municipalité de ce projet-là sur votre budget?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

315 Bien, chaque éolienne a la même part qu'un propriétaire qui a une éolienne. Comme nous, à Saint-Robert, on a trois (3) éoliennes, on devrait avoir, mettons si une éolienne rapporte, le montage financier disait à peu près quinze (15 000 \$) à seize mille (16 000 \$) par éolienne, ce qui donne un revenu potentiel de quarante-cinq mille (45 000 \$), quarante-huit mille (48 000 \$) annuellement.

320 Et après ça, naturellement, vu que c'est cent pour cent (100 %) communautaire, après avoir payé les agriculteurs et les municipalités, les profits nets de la MRC sont répartis aux douze (12) villes. La MRC de Pierre-De Saurel est composée de douze (12) et nous autres, Saint-Robert, on est près de cinq pour cent (5 %).

325 **PAR LE PRÉSIDENT :**

En richesse foncière.

**PAR M. GILLES SALVAS :**

330 Oui. Ça fait que si la MRC cumule mettons le million (1 M\$), bien, ça donne cinquante mille (50 000 \$) à Saint-Robert. Ça fait que les douze (12) villes, selon la richesse foncière.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

335 Mais vous, pour votre budget municipal, le budget que vous avez pour opérer pendant votre année, est-ce que ça représente un gros pourcentage, ces revenus-là? Avez-vous le chiffre?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

340 Je dirais que ça représente peut-être cinq pour cent (5 %) du budget total, là. Naturellement, les sources de revenus, vous savez, c'est juste les taxes, je pense, les municipalités, c'est quand même un petit revenu qui est considérable.

345 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Donc ça représente cinq pour cent (5 %), ça pourrait représenter comme un apport supplémentaire à votre revenu.

350 **PAR M. GILLES SALVAS :**

Oui.

355 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Puis quand vous parlez, le dernier point, de réinvestir des revenus dans votre communauté, est-ce que vous avez actuellement des besoins particuliers? Est-ce que vous avez des choses en tête? Est-ce que vous avez commencé à réfléchir là-dessus?

360 **PAR M. GILLES SALVAS :**

Bien, on a toujours des projets, si on veut, la qualité de vie des citoyens aujourd'hui, on y pense. Ça prend des pistes cyclables, ça prend des parcs, ça prend des terrains de jeux.

365 On vient de faire un assez bon investissement à Saint-Robert. On sait que dans quatre-cinq (4-5) ans, il va y avoir d'autres projets.

370 Il y a la piste cyclable qui vient de Sorel qui va se continuer vers Yamaska, bien, c'est sûr qu'il va falloir partager dans les coûts. Naturellement, on veut toujours faire des boucles, des améliorations locales sur le terrain même, sur le territoire de la municipalité.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

375 Dans le fond, c'est pas des argents pour la papeterie, là, on s'entend! Ce sera des argents pour faire des projets communautaires?

**PAR M. GILLES SALVAS :**

380 Oui. En premier lieu, c'est sûr, il y a toujours des infrastructures à entretenir puis à améliorer, puis à construire, si on veut garder nos citoyens, puis attirer aussi les nouvelles populations.

Parce que le défi des municipalités rurales, c'est justement de garder les jeunes familles, pour que les écoles, les terrains de jeux, puis que les municipalités se portent bien.

385 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, ça répond à mes questions, merci beaucoup monsieur Salvas.

**PAR M. GILLES SALVAS :**

390

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

395

Merci et bonne soirée.

---

**JAN HEINRICH**

400

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Nous invitons maintenant monsieur Jan Heinrich. Bonsoir.

405

**PAR M. JAN HEINRICH :**

Bonsoir monsieur le Commissaire. Je m'adresse ce soir à titre de citoyen de la municipalité de Yamaska.

410

Je vais tenter de résumer. Ça reste que c'est un exercice toujours stressant.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

415

Bien en fait, vous avez votre mémoire devant vous, vous pouvez le lire aussi, c'est à votre goût.

**PAR M. JAN HEINRICH :**

420

Je tente de ne pas le lire, je tente de vous faire une présentation.

Écoutez, je partirais du principe de base au niveau du rôle du BAPE.

425

C'est-à-dire que c'est sûr que ce soir on est réuni dans un cadre très formel, c'est pas une assemblée de citoyens qui veut réfléchir sur un projet, sur notre avenir collectif, sur nos intérêts collectifs, donc c'est un cadre très formel qui est le rôle du BAPE.

Vous le connaissez très bien, mais je me le rappelle, je le rappelle aux autres. C'est-à-dire que le BAPE a comme mandat d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable.

430

Je partirais sur le concept de développement durable et je vous dirais que c'est ce qui est difficile, en tant que citoyen, ce soir, de devoir présenter un mémoire, c'est-à-dire que j'ai très bien pris connaissance du rôle du BAPE et de son mandat et de sa mission. Et son rôle est de demeurer strictement sur le projet sur lequel il est question ce soir.

435

Ceci étant dit, il n'en demeure pas moins, pour moi, que le développement durable est quand même un concept plus large qui, selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au Québec, le développement durable s'étend au développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leur – le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement.

440

Je trouve ça important quand même de nous ramener sur ce concept-là, parce que c'est sûr que si on s'arrête seulement sur le principe d'environnement, on s'entend que l'éolienne, jusqu'à preuve du contraire, demeure quand même une énergie renouvelable, une énergie verte.

445

Je vous dirais à cet effet-là que l'hydroélectricité l'est aussi.

450

Donc à partir de ce concept-là, ce qui me questionne beaucoup dans ce projet-là, c'est que l'idée, c'est de se dire, est-ce que je fais des choix, est-ce qu'aujourd'hui, on prend des décisions, nos élus, nos gouvernements prennent des décisions dans l'avenir de nos enfants, de notre futur?

455

Moi, quand je regarde et j'analyse dans sa globalité le principe d'éoliennes ou de projets futurs, je suis obligé de me dire qu'on a tenté de créer des besoins pour voir émerger un nouveau marché, dans une optique de privatisation.

460

Je pourrais aller très large et parler du détournement de la mission d'Hydro-Québec, puis d'une forme de taxation. Ceci étant dit, je vais tenter de tout de même faire un petit détour pour nous ramener sur le projet directement localement, mais je reviens sur le fait qu'il y a des impacts réellement économiques et sociaux, si c'est pas environnemental, et d'autres pourront défendre ce principe-là, mais pour moi, il y a des impacts sociaux et économiques pour les citoyens au niveau local, mais aussi au niveau national.

465

Comme je mentionnais dans mon mémoire, je pourrais aller assez loin, puis aller sur plusieurs éléments d'information qu'on a reçus depuis quelques années, mais pour moi, il y avait

470 une référence assez objective et qui se veut assez neutre, surtout quand elle provient d'une demande formelle du gouvernement qui était le rapport produit par la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec en février 2014 qui se nommait «Maîtriser notre avenir énergétique pour le bénéfice économique, environnemental et social de tous».

475 Ses auteurs sont Normand Mousseau, professeur au département de physique de l'UDM, Roger Lanoue, vingt (20) ans chez Hydro-Québec à titre de vice-président planification stratégique et des affaires. Je me dis, c'est quand même des gens assez compétents qu'on peut pas ignorer aujourd'hui, en termes de société. On paie pour des cerveaux au Québec, notre système d'éducation est public. Et quand des cerveaux nous mentionnent quelque chose, on peut pas ne pas le prendre en considération, selon moi. Et c'est ce que je trouve assez aberrant dans ce contexte-là, dans cette situation-là, dans ce projet-là.

480 Je vais essayer d'y aller assez rapidement!

485 Mais ce que conclut clairement le rapport dans lequel on retrouve à peu près quatre cent soixante (460) rapports, quatre cent soixante (460) mémoires dans lesquels, et quand on consulte qui a déposé les mémoires, on réalise qu'il y a quand même un lobby assez fort au Québec pour le marché de l'éolienne, puis il y a vraiment des intérêts privés pour le marché de l'éolienne. Ces gens-là défendent à outrance et justifient à outrance l'intérêt de développer l'éolienne au Québec.

490 Et pourtant, et pourtant, ce rapport de ces deux (2) personnes conclut assez clairement que le Québec doit absolument revoir en profondeur la stratégie de développement d'Hydro-Québec et freiner les projets hydroélectriques et éoliens.

495 Le rapport explique les particularités du Québec, que malgré tout le soutien que peuvent avoir les sources d'énergie renouvelable alternatives, telles que solaire, éolienne, la biomasse, il ne s'agit pas d'une solution pour le Québec. C'est pourtant simple. D'avoir l'électricité, de source entièrement renouvelable, et le Québec dispose de surplus électrique renouvelable.

Là encore, on pourrait aller de statistiques et de faits. D'ailleurs, vous me permettez, à la fin, de vous déposer un document à cet effet-là, mais c'est assez clair à ce niveau-là aussi.

500 Permettez-moi de vous citer l'ancien vice-président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, devant l'Assemblée nationale. Le président directeur général d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, reconnaît cette année que les exigences gouvernementales en matière d'approvisionnement sont en bonne partie responsables des surplus énergétiques d'Hydro-Québec et que cela entraînera des déboursés additionnels pour ses clients d'au moins un point cinq milliard (1,5 G\$) d'ici 2020.

505

Cependant, les données fournies par Hydro-Québec Distribution et la Régie de l'énergie prévoient des surplus plus importants. Et là, on pourrait continuer encore. Je dispose juste de quinze (15) minutes, ça fait que je vais le déposer tout à l'heure, mais pour les dix (10) prochaines années.

510

Je reviens toujours à la prémisse de base qui est le développement durable. C'est-à-dire, est-ce qu'on est en train de prendre des décisions pour le bien-être des générations futures?

515

Selon encore là les normes de la Régie de l'électricité, puis encore là, ce serait trop large, mais de comprendre les décisions politiques qui se sont prises depuis les années deux mille, pour diviser les rôles d'Hydro-Québec et de justifier les rehaussements, malgré les surplus, on conclut, dans les dernières années, je veux pas revenir sur des chiffres, mais on va y aller sur une, assez claire, qui est celle du 1<sup>er</sup> avril 2014 qui est une hausse de quatre point trois pour cent (4,3 %) d'Hydro-Québec.

520

Et ceux-là sont clairement justifiés en termes de dire, on se doit de subventionner ces programmes-là, ces projets-là dont le Québec n'a pas besoin, dont les générations futures n'ont pas besoin.

525

Cette hausse d'électricité de quatre point trois pour cent (4,3 %), et je m'attarde à celle-là, parce que je la trouve quand même assez intéressante, puis j'espère que la Commission est capable de me suivre quand je parle d'un virage assez large, puis de revenir au niveau local!

530

Quand on voit l'histoire d'Hydro-Québec, puis qu'on parle de détournement de la mission d'Hydro-Québec qui était de fournir, de dire on a une ressource naturelle au Québec qui appartient aux collectivités, qui nous appartient tous, et on va la mettre au profit de tous les Québécois et Québécoises, puis qu'actuellement, on est en train de trouver une façon de taxer davantage les Québécois au lieu d'y aller davantage – puis si l'État a besoin de plus d'argent, bien, il y a d'autres moyens, il y a d'autres solutions.

535

Encore là, ce serait une présentation de trois (3) heures sur la façon d'aller chercher dix point un milliards (10,1 G\$), mais plusieurs groupes communautaires justement qui travaillent dans l'intérêt de la communauté justement ont défendu que dix point un milliards (10,1 G\$) seraient facilement accessibles pour l'État québécois et, de cette façon, on pourrait subventionner puis aider nos régions.

540

Je vais le déposer par la suite aussi.

545

Je reviens sur le quatre point trois pour cent (4,3 %), parce que, voyez-vous, d'un autre côté, sur le point de vue local, ce qu'on s'aperçoit, c'est qu'il y a des gens, des communautés réellement



550 dans le besoin. Il y a ce soir ici présent le maire de Sorel-Tracy, et je pose la question, les gens du Vieux-Sorel, monsieur le Maire, qui ont leur logement très mal isolé, qui paient très cher d'électricité à chaque année, j'espère qu'on va utiliser au moins l'argent qu'on fera, si on en fera, l'argent, pour les aider, ces gens-là.

Parce que finalement, c'est ça la prémisse de ma présentation, c'est de dire, on est en train de détourner, on est en train d'augmenter les coûts d'électricité pour taxer davantage, puis pour subventionner d'une façon contournée nos régions rurales.

555 Et croyez-moi, c'est très "malaisant" pour moi de venir présenter ça aujourd'hui, parce que pour moi, les maires, les élus, les acteurs locaux, le directeur général de la MRC, c'est les partenaires locaux. C'est des gens en lesquels j'ai confiance, avec lesquels j'ai le goût de travailler, puis lesquels je crois qu'ils ont vraiment un réel intérêt de développer notre MRC.

560 Ceci étant dit, il faut être capable de voir la situation d'une façon plus globale. Puis il faut regarder dans quel intérêt, puis à qui ça rapportera réellement.

565 Puis je suis quand même content de passer tout de suite après le maire de Saint-Robert qui nous parlait des parcs, des piscines, etc. Mais je me dis, à quelque part, ces parcs-là, ces piscines-là, et je suis tout à fait d'accord que...

**PAR LE PRÉSIDENT :**

570 Monsieur Heinrich, je voudrais pas que vous commentiez le mémoire d'un autre. Je vous mets en garde.

**PAR M. JAN HEINRICH :**

575 Je vais essayer de revenir à ma présentation.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Revenez à votre présentation.

580 **PAR M. JAN HEINRICH :**

Merci. J'y reviens! Juste être sûr que j'ai tout dit, et je vais terminer avec le développement local qui est quand même un enjeu important de mon rapport.

585 Mais je vais quand même conclure sur ce que je suis en train de dire, mais je veux juste qu'il y ait une suite logique dans mes idées.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

590 Vous étiez bien parti, c'est juste que je vous ai coupé.

**PAR M. JAN HEINRICH :**

595 Non tout à fait, non, c'est correct.

En fait, dans mon rapport, il y avait une question qu'on avait déjà des preuves que ça fonctionnait pas, puis qu'on était déjà – le projet de La Romaine nous le justifie déjà.

600 Puis que ma prémisse, je le sais pas, moi, au niveau local, il y a des intérêts, puis en fait ce que le rapport nous dit, c'est de dire – en fait, je vais quand même reprendre cette partie-là qui est quand même très intéressante, si vous me permettez!

605 Plutôt que mandater Hydro-Québec et nationaliser ainsi la production éolienne, le gouvernement a procédé par appels d'offres auprès d'entreprises privées ou d'autres partenaires. Je me dis, c'est-tu pas une façon détournée de privatiser Hydro-Québec?

610 Pourquoi c'est pas Hydro-Québec qui est venue nous présenter les chiffres, venir nous présenter objectivement ce que ça nous rapportera? Parce qu'effectivement, les élus ont analysé la situation avec des chiffres qui venaient de promoteurs privés, avec des intérêts privés. Est-ce qu'on se doit réellement de faire confiance à ces chiffres-là?

615 Une chose est sûre, ce qu'on sait, puis encore là, je suis certain que les gens ont tous de bonnes intentions et sont de bonne foi, mais il y a cinq (5) personnes, quand on parle de communautaire, il y a cinq (5) personnes qui sont sûres de faire du profit dans ce projet-là. C'est les cinq (5) propriétaires terriens des douze (12) éoliennes.

Puis quand on parle de s'assurer ou de développer l'agriculture, puis de mêler l'agriculture là-dedans, moi, je vois pas en quoi ça permet de nourrir des bouches.

620 Ça fait que je reviens, je pense que j'ai fait le tour. Il me reste combien de temps?

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Deux-trois (2-3) minutes, je pense.

625 **PAR M. JAN HEINRICH :**

OK. Bon, ce que je voulais dire finalement, le dernier point sur lequel je voulais attirer l'attention, c'est justement le développement local, puis j'ai cité des noms. Puis honnêtement, je retourne demain matin, je suis un citoyen, mais je suis aussi un acteur de développement de nos communautés dans lesquelles je crois.

J'apprendrai rien à personne, mais c'est important pour la Commission, c'est vrai pour Sorel-Tracy, c'est sûrement vrai pour d'autres aussi.

635 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «La grande région...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, «... de la région.»)**

Et nos maires font partie de cette recherche de solutions, et je les félicite.

640 L'Étant intervenant de moins en moins, c'est-à-dire qu'on est dans une situation où on privatise de plus en plus. Encore là, ce serait une logique d'explication de notre économie marchande, du néolibéralisme qui est de dire, on individualise, on laisse aux communautés locales le soin de leur développement, le soin de s'arranger avec leur crise de problèmes, de s'arranger avec leur pauvreté.

Qu'est-ce que vous voulez que les gens fassent? Qu'est-ce que vous voulez que les municipalités fassent? Quand on sait que dans notre MRC, on est à la recherche de nouvelles populations, d'attirer du nouveau monde, puis on n'y arrive pas depuis plus qu'une décennie.

650 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 10<sup>e</sup> ligne, «Il est irresponsable...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 12<sup>e</sup> ligne, «... de leur région...»)**

655 C'est-à-dire qui ont voulu bien faire, qui sont allés avec des chiffres, des données en se disant, on va pouvoir aider enfin notre région, notre essor, notre développement. Comment voulez-vous que ces gens-là puissent penser de façon objective, puis au bien-être de l'ensemble du Québec?

660 Mais encore plus, c'est-à-dire que si tu prends en considération les hausses importantes d'Hydro, puis quand on regarde les données, c'est-à-dire que dans les dernières années, si on prend le bloc patrimonial qu'on appelle qui se vend deux point trois pour cent (2,3 %), si la Régie de l'énergie serait complètement indépendante, on serait en baisse actuellement. C'est-à-dire qu'on paierait moins cher notre électricité, étant un bien commun.

665 Et encore là, sur le plan local, c'est nos communautés, c'est notre population plus défavorisée qui en subit les contrecoups.

670 Et c'est là que je me dis, en termes de développement durable, il y a une mauvaise décision qui est prise. Parce que les parcs, les pistes cyclables, peu importe quoi, ça n'apportera pas de la nourriture dans la bouche de ces gens-là, des gens avec lesquels on travaille, des gens dans les vieux quartiers. Puis j'aurais pu arriver ici avec des pages et des pages de statistiques sur la pauvreté dans la région de Sorel, particulièrement dans les vieux quartiers de Sorel-Tracy.

675 J'achève!

680 Ceux-ci étant déjà très élevés, ajoutant qu'une telle décision apporterait une grogne auprès de la population – là, j'allais dire sur le fait qu'on n'est pas capable d'augmenter nos taxes, qu'on n'est pas capable d'améliorer notre population, que malgré tous les programmes qui tentent de construire, de construire, de construire, la population stagne. Il y a Saint-Roch, Sorel un petit peu qui augmentent, mais le taux d'accroissement au niveau de la MRC demeure significativement faible.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 18<sup>e</sup> ligne, «De voir arriver...»)**

685 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, avant-dernière ligne, «... d'un bon œil.»)**

Et c'est ce que monsieur le maire de Saint-Robert nous disait, puis avec raison. Encore une fois, c'est pas dans un but de discriminer qui que ce soit.

690 Puis encore là, les données, pour moi, ne sont pas objectives, puis je pense qu'il y aura des gens qui seront capables de venir les questionner par la suite, de dire, est-ce que vraiment en tant que localité, ce serait intéressant! Puis est-ce que de dénoncer ces faits-là, puis de revendiquer qu'Hydro continue à faire des surplus pour le bien-être de toute la collectivité, pour tout le Québec, puis pas juste pour Sorel-Tracy, est-ce qu'on doit se mettre en compétition, les régions, entre nous?

700 Ceci étant dit, je demande au BAPE de ne pas prendre en considération les arguments des promoteurs, comme ceux qui ont été donnés auparavant, puis des autres municipalités, parce qu'ils ont vraiment des intérêts, et je sais que c'est difficile de considérer le point de vue privé dans cette perspective-là, mais ça demeure privé, dans le sens que ça demeure dans une seule logique de rôle d'administration municipale qui est de faire de la rentabilité.

C'est-à-dire qu'il n'y a plus de mission collective. On devient comme une entreprise, nos MRC, nos villes deviennent des entreprises qui ont une seule logique, de rentabilité. Puis c'est ça

705 le système économique aussi. C'est de dire comment on peut avancer, puis comment on peut toujours produire davantage, puis avoir plus de rentabilité économique.

710 Puis le développement durable, c'est ça qui est venu nous questionner, de dire wow!, puis il faut arrêter ça, ça marche plus, on peut plus continuer à penser notre développement sur un seul prétexte économique, puis sur un seul prétexte de dire, il faut des marchés, il faut exploiter tout ce qui est exploitable, même le vent s'il le faut, pour enrichir des gens. Il faut arrêter ça.

715 Il faut se questionner au Québec puis se dire, quand on prend des décisions, est-ce que c'est dans un terme d'une logique de développement durable qui est dans une perspective d'intérêt économique, social et environnemental?

720 Je conclus! Ça me semble très clair que ce projet va complètement à l'encontre du principe de développement durable, à mon niveau, puis c'est là que je trouve ça difficile, parce que j'ai aucune idée de c'est quoi la compréhension. C'est parce que ça aurait pu être une Commission sur le concept de développement durable. On aurait pu partir de ça, en disant, c'est quoi notre compréhension du développement durable!

725 Là, je parle au point de vue des impacts au niveau de la pollution, au niveau des impacts, puis je peux vous dire que je serais même pas ici aujourd'hui s'il y aurait pas un monsieur qui habite dans un des rangs à Saint-Robert qui aurait cogné à ma porte pour venir me parler des impacts sur sa propre vie.

730 Et je me dis, là, c'est plus une question de rhétorique, c'est de dire, il y a vraiment des impacts réels sur la vie des gens. Et encore là, je reviens au concept de développement durable sur les intérêts social, économique et environnemental sur le bien-être des citoyens.

735 Puis ce que je conclus, c'est que je me dis, si au moins on demande à ces gens-là de se sacrifier pour le bien-être de l'ensemble des Québécois, pour remplacer le nucléaire, pour remplacer les gaz de schiste ou je sais pas quoi, je me dirais, les citoyens sont pas imbéciles, on serait capable comme population de justement avoir une conscience sociale assez élevée pour dire, je vais y aller, je vais réfléchir sur la question de façon plus large.

740 Mais quand on regarde l'ensemble de la situation, puis on voit qu'il y a des intérêts purement privés, qu'il y a des gens, qu'il y a cinq (5) propriétaires qui ont pas besoin d'argent, dont le maire de Yamaska, et encore là...

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Heinrich, je vais vous demander de conclure s'il vous plaît.

745 **PAR M. JAN HEINRICH :**

... c'est pas uniquement dans le but de diffamation ou de percevoir qu'il est de mauvaise foi, mais il reste pas moins qu'il va faire un point deux cent cinquante millions (1,250 M\$) en vingt (20) ans, sacrement!

750 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur, s'il vous plaît. Je pense que votre message est compris.

755 Attendez un peu, juste un petit point! Je veux juste vous dire par contre que quand vous parlez d'environnement, le BAPE, quand il regarde les dossiers, c'est pas l'environnement, c'est pas juste les oiseaux, la faune et les cours d'eau.

760 On regarde l'environnement au sens, la définition large que les tribunaux supérieurs, on regarde la question économique, la question sociale, la question environnement bien sûr, faune, flore et cours d'eau.

Mais on regarde aussi les aspects culturels, donc on regarde l'ensemble du dossier.

765 Aussi, le BAPE, quand il examine un dossier, oui c'est vrai qu'on a un mandat sur un projet, mais on regarde le projet dans son contexte aussi.

Donc je pense que votre mémoire, on va l'examiner plus à fond, mais soyez sans crainte que la question de développement durable, on l'utilise. Nos cadres d'analyse aussi en tiennent compte.

770 Donc soyez sans crainte à ce sujet-là, on va examiner ça en détails.

**PAR M. JAN HEINRICH :**

775 Je vous remercie beaucoup. Je suis désolé, je suis un citoyen des fois qui s'enflamme. Mais c'est aucunement de mauvaises prétentions.

Je dépose aussi un document.

780 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Juste pour votre dépôt, par exemple, je vais vous demander d'aller à l'arrière voir madame Boutin, vous assurer pour les questions de droit d'auteur qu'on puisse le déposer. Sinon, à ce moment-là, on vous demandera juste de déposer la référence au document.

785 **PAR M. JAN HEINRICH :**

Parfait. Mais vous me rassurez, c'est-à-dire que ma perception, puis mon analyse, de façon plus globale, qui touchent, oui, les citoyens locaux, quand je parle des gens qui vont payer, dont moi, parce que ça me rapportera rien, moi, je vais payer plus d'électricité à partir du 1<sup>er</sup> avril, puis  
790 cet hiver, je vais payer beaucoup plus cher.

Puis la piste cyclable ou le parc que j'ai hâte de voir ce que concrètement ça va donner, mais quand je parle des gens quand même défavorisés, je comprends que vous le prenez en  
795 considération.

Puis encore là, j'ai des données et des références qui sont assez claires dans la matière qui démontrent qu'effectivement, on a dû rehausser justement pour financer ce type de projet là donc c'est un projet local. Mais c'est pas uniquement ce projet-là.

800 On parle, depuis les années deux mille, de cent trente-cinq (135) contrats privés.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

805 C'est la filière éolienne.

Donc à ce moment-là, allez voir madame Boutin, juste pour lui présenter les documents que vous voulez déposer, pour qu'on puisse s'assurer qu'il n'y a pas de droit d'auteur à ce sujet-là.

810 **PAR M. JAN HEINRICH :**

Je vous remercie énormément de votre attention.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

815 Merci et bonne soirée.

**PAR M. JAN HEINRICH :**

820 Et bonne soirée à vous monsieur le Commissaire.

---

825

**JACQUES LÉVESQUE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

830

J'appellerais maintenant monsieur Jacques Lévesque. Je pense, monsieur Lévesque, vous êtes accompagné de monsieur Forcier pour une présentation PowerPoint pour projeter quelques images.

Bonsoir monsieur Lévesque.

835

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

Bonsoir. Je suis ici ce soir parce que ma résidence principale depuis plus de trente-cinq (35) ans est située au 294, rang Saint-Thomas, à Saint-Robert.

840

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «J'ai l'honneur...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «... des grandes bernaches...»)**

845

Vous voyez ici sur l'illustration, on vient de voir la quantité d'oiseaux en vol.

À proximité, vous voyez les fermes porcines de monsieur Louis Joyal à proximité immédiate desquelles seront situées un certain nombre d'éoliennes. C'est la même porcherie. Vous voyez une ligne blanche en bas, si on continue dans la photo un peu plus loin, vous voyez que cette ligne blanche se poursuit et se poursuit encore sur un très long parcours, voilà!

850

L'idée de vous présenter ceci pour montrer que finalement, malgré la quantité d'oies que vous voyez en vol, il y en a des milliers de plus au sol au même moment à proximité immédiate donc de ce que sont les éoliennes.

855

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Lévesque, cette photo-là a été prise à quel moment de l'année?

860

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

Elle a été prise très exactement le 3 mai dernier, à partir de l'endroit où réside monsieur David Forcier qui est un jeune qui s'intéresse à la nature. Vous voyez que ça intéresse des jeunes aussi, sa famille est ici depuis trois (3) générations sur le rang Saint-Thomas, les jeunes comme



865 ceux de mon âge sont attachés à ce patrimoine, et c'est lui qui a pris ces photos donc très récemment le 3 mai dernier.

Il va vous revenir vous en parler davantage tout à l'heure dans un exposé.

870 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Comme on le sait...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, dernière ligne, «... contestent le projet.»)**

875 Je m'arrête ici, et je vous dépose à vous ou à madame Boutin, pour témoigner de la justesse de ce que j'ai affirmé, la liste et l'adresse de tous les citoyens du rang Saint-Thomas qui a soixante-dix-neuf pour cent (79 %) des résidences visitées, qui ont signé la pétition et appuient ce mémoire.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

880 Merci beaucoup, monsieur Lévesque. Peut-être une question, en fait vous l'avez mentionné dans votre mémoire, la question d'information versus consultation.

885 En fait, j'aimerais savoir de votre côté, qu'est-ce qui a manqué un peu, quand vous dites, bon, vous venez pratiquement de vous rendre compte que le projet allait de l'avant et là, maintenant, vous dites, il se passe quelque chose, je vais participer, je vais m'informer, qu'est-ce qui aurait dû être fait au préalable, et qu'est-ce qui a manqué?

890 Parce qu'on entend parler du projet, bon, on disait depuis 2009-2010, il y a eu un début, par exemple une réponse à un appel d'offres, un document qui a été déposé, il y a eu des discussions au niveau des Conseils de ville, qu'est-ce qui est arrivé?

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

895 En d'autres termes, c'est un peu ce que je voudrais signaler dans mon mémoire, il fallait aller au-devant de l'information.

Parce qu'il y a eu des réunions de convoquées, mais personne n'a été notifié, il y a eu une réunion à la MRC, il y en a une au Conseil municipal de Saint-Robert, quelques personnes seulement se sont présentées parce qu'ils n'avaient pas eu l'information à temps.

900 **PAR LE PRÉSIDENT :**

C'est dans un contexte où il y avait plusieurs sujets qui se discutaient, j'imagine, en même temps, c'est un peu ça que vous dites? Une réunion du Conseil de ville standard?

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

905

Oui, mais en d'autres termes, les gens n'étaient pas prévenus à l'avance qu'il y aurait une réunion sur cet enjeu. Ou c'était peut-être annoncé en quelque part, mais encore fallait-il aller au-devant de l'information et la suivre.

910

C'est un peu le point majeur que j'essaie de signaler ici. Les personnes les plus immédiatement concernées par les inconvénients possibles de la chose n'ont jamais été invitées à venir à une réunion et, encore une fois, le seul cas dans le rang, je veux mentionner, c'est monsieur Forcier qui a téléphoné à la MRC pour demander des renseignements, et là, on lui a dit, il y aura une réunion à telle date.

915

C'est lui qui m'en a fait part, je suis venu.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

920

Donc il n'y a pas eu personne qui est passé chez vous pour vous dire, il y a un projet qui va se faire?

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

925

Jamais, en aucune façon. Et la plupart des gens qu'ont rencontrés monsieur Beauregard et madame Champagne ont dit la même chose, qu'ils connaissaient très peu de choses sur les données, ils étaient étonnés d'apprendre le nombre qu'il y aurait, la proximité relative, etc.

930

Certains avaient vaguement entendu parler de ce projet, mais il y en avait un qui en avait jamais entendu parler, même dans leur voisinage.

935

Alors c'est dans ce sens-là que j'ai dit, la consultation, encore une fois, pour me résumer, la consultation a été non existante pour les principaux citoyens à la base et particulièrement intéressés.

Et l'information, il y en a eu, on s'entend, il y a eu des réunions, des informations dans la presse, etc.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

940

Mais elle n'a pas été ciblée sur les personnes concernées?

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

945 Elle n'a pas été ciblée sur les personnes les plus directement intéressées. Il fallait courir au-devant de l'information, si on la voulait. Ce que j'aurais peut-être dû faire, mais n'ayant point la bonne information, à partir du moment où j'ai su le nombre de choses, je suis venu ici et, pour une fois, on a eu un vrai débat à la première audience du BAPE qu'il y a eue ici.

950 On a présenté le projet, des questions ont été posées, les promoteurs ont pu répondre, etc. Mais là, ça date du 23 avril.

955 Vous voyez la photo que je montrais tout à l'heure dans la suite, vous voyez la quantité d'oies blanches qu'il y a au sol, c'est par milliers qu'il y en a. Il y aura quelqu'un d'ailleurs comme témoin qui va venir témoigner de l'importance de ce couloir précis sur le territoire précis du parc éolien pour le courant migratoire des oies.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

960 Peut-être juste une dernière question, une question de précision!

965 Dans votre mémoire, vous faites référence, en parlant des questions de paysage et ces éléments-là, vous nous parlez du rang Saint-Thomas comme étant désigné comme rang patrimonial.

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

Oui.

970 **PAR LE PRÉSIDENT :**

975 Puis vous semblez dire, vous parlez aussi de l'autre côté de la rivière Yamaska. Est-ce qu'on peut comprendre que, dans le fond, l'autre côté de la rivière, c'est aussi patrimonial, est-ce que c'est à votre connaissance?

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

Ah non, ça, j'en sais rien.

980 **PAR LE PRÉSIDENT :**

C'est un souhait!

**PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

985 Ça fait partie de la municipalité, non, ça fait partie de la municipalité de Yamaska, et celui qui  
a collaboré avec nous là-dessus, monsieur Beauregard, y est allé justement parce qu'on dirait,  
l'équivalent à Yamaska du rang Saint-Thomas, c'est-à-dire les rangs qui sont les plus  
immédiatement concernés par la proximité des éoliennes, c'est les deux (2) rangs du Bord-de-l'eau  
qui vont avoir une vue directe et même souvent parfois plus proche que celle qu'on pourra voir.

990 Donc c'est pour ça qu'on est allé voir ces gens-là où exactement le même constat a été fait  
par monsieur Beauregard qui a recueilli plus de cent (100) signatures, à l'effet que les gens étaient  
très mal informés, n'avaient jamais eu la moindre consultation. On leur avait jamais demandé leur  
avis sur quoi que ce soit.

995 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Bien, merci beaucoup, monsieur Lévesque. Merci monsieur Forcier.

1000 **PAR M. JACQUES LÉVESQUE :**

Merci.

1005 \_\_\_\_\_  
**MARTINE CHAMPAGNE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1010 J'inviterais maintenant madame Martine Champagne s'il vous plaît.

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1015 Bonsoir. Ça va se recouper un peu, mais c'est ma vision.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1020 Merci beaucoup madame. Peut-être une précision! Par rapport à la pétition, bon, vous dites  
actuellement, bon, dans le document, cent soixante (160) signataires en date du 12 juin. On parle  
des trois (3) municipalités à ce moment-là?

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1025            Exactement. C'est le rassemblement de toutes les signatures ensemble.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1030            Puis quand vous parlez de la région, parce que vous parlez des trois (3) municipalités, ceux qui sont vraiment au niveau des rangs Bord-de-l'eau et Saint-Thomas, mais à proximité, ça veut dire quoi à proximité?

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1035            C'est qu'on a ciblé vraiment le carré du projet.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1040            OK, la zone d'étude, la zone rouge?

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1045            Oui, la zone rouge d'étude du carré du projet, puis puisqu'on avait le temps, on est allé juste un petit peu plus loin, parce que la zone d'étude, évidemment, même si on est juste à côté, on peut les avoir quand même bien en face.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1050            Donc ça, ça comprend pas Saint-David, par exemple, vous n'allez pas de l'autre côté de la rivière?

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1055            On est allé voir quand même à Saint-David, justement, puis les gens voulaient aussi s'exprimer là-dessus.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1060            Mais dans ce nombre-là, ça ne fait pas partie...

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

Je crois qu'il y en a deux (2).

1065 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Puis maintenant, est-ce que vous avez continué, est-ce que c'est le chiffre final?

1070 **PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

La pétition se poursuit. Tout le monde est bienvenu.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1075 En fait, vous pouvez peut-être faire pour nous, nous donner peut-être éventuellement un peu un addenda à votre mémoire, puis nous dire à combien vous êtes rendus de signataires.

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1080 Exactement.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1085 Vous avez compris que la pétition, nous, on n'a pas besoin d'avoir les noms, c'est le ministre, en fait, ou en tout cas c'est le décideur qui va l'examiner.

J'aimerais revenir, bon, monsieur Lévesque vient d'en parler un peu, comment vous, de votre côté, vous personnellement, comment vous avez appris le projet, comment vous avez pris connaissance de ce projet-là?

1090

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1095 Bien moi, j'ai vu dans les journaux de temps en temps, peut-être je dirais deux (2) ou trois (3) fois dans les dernières années, ça me semblait un projet tout à fait gigantesque et hors de contexte pour être mis ici.

Donc j'ai pas beaucoup porté attention, jusqu'au moment où j'ai vu une annonce que le BAPE arrivait. J'ai dit, bon là, si les ministres sont là, ça y est, c'est enclenché, une étape de plus que je connaissais pas.

1100

J'ai dit, à partir de là, moi aussi, le 23 avril, c'était la première fois que je me déplaçais pour en savoir plus.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1105

Donc c'est vraiment récemment, dans le fond?

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1110

Ah oui. Juste avant ça, non, j'avais lu deux-trois (2-3) articles.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1115

Puis en fait, vous ciblez quoi, le problème, vous ne croyiez pas que c'était pour se faire?

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1120

Ah mais, ça se pouvait pas. C'était trop démesuré par rapport, premièrement, les besoins ici, puis le lieu, ça allait pas ensemble pour moi.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1125

Puis au niveau des points faibles du processus, est-ce qu'il y a des choses qui auraient dû être faites selon vous?

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1130

Bien moi, j'appuie monsieur Lévesque au fait que vu qu'on est très très proche du projet, je me serais attendue à la moindre des choses, peut-être une lettre dans ma boîte aux lettres ou encore mieux, quelqu'un qui vienne m'en parler et puis écoute ce que j'en pense.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1135

Merci beaucoup. Je pense que pour l'instant, on va en prendre note. Peut-être un point pour votre information! Je me souviens qu'en première partie de l'audience, vous avez posé une question sur les oiseaux.

1140

Nous, nous avons adressé une question à Environnement Canada, on attend toujours la réponse. On a communiqué avec eux ce matin, la réponse est imminente, donc imminente, j'imagine que cette semaine, on devrait l'obtenir.

Donc on va vous informer de toute façon quand on va avoir la réponse à cette question.

**PAR Mme MARTINE CHAMPAGNE :**

1145 Merci, c'est gentil.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1150 Merci beaucoup.

---

**DAVID FORCIER**

1155 **PAR LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant monsieur David Forcier s'il vous plaît.

1160 Bonsoir monsieur Forcier.

**PAR M. DAVID FORCIER :**

1165 Bonsoir. Juste avant de commencer, j'aimerais apporter un petit addenda sur mon mémoire, en fait la présentation PowerPoint. Il y a une erreur de copier-coller, comme on l'appelle communément, qui s'est glissée. Les données Exif fournies avec les photos dans les diapositives 13-14 et 15 sont inexactes, elles correspondent à celles d'une autre photo.

La correction est donc selon moi importante, parce que les données Exif viennent prouver l'appartenance de la photo à son propriétaire, le photographe.

1170 **PAR LE PRÉSIDENT :**

C'est justement ce document-là?

1175 **PAR M. DAVID FORCIER :**

Oui, bien, je l'explique pour tout le monde.



**PAR LE PRÉSIDENT :**

1180

Excellent.

**PAR M. DAVID FORCIER :**

1185

Mais enfin, c'est un peu comme posséder le film vingt-quatre (24) poses à l'époque de l'argentique.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1190

À l'époque de?

**PAR M. DAVID FORCIER :**

1195

De l'argentique.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

C'est mon âge, ça!

1200

**PAR M. DAVID FORCIER :**

Je l'ai connue un peu moi aussi!

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1205

Allez-y monsieur Forcier.

**PAR M. DAVID FORCIER :**

1210

Alors pour suivre un peu l'ordre, je me présente. Je m'appelle David Forcier, j'ai vingt-trois (23) ans, j'habite le rang Saint-Thomas depuis autant d'années, en fait depuis que je suis au monde. Et comme monsieur Lévesque l'a dit, la famille Forcier habite dans le rang depuis trois (3) générations.

1215

Je suis toujours resté dans la région, j'ai fait ma scolarité dans la région, Monseigneur-Prince à Saint-Robert, Fernand-Lefebvre à Sorel, le cégep à Sorel-Tracy où ce que j'ai fait ma formation en programmeur analyste.

1220 L'avènement des technologies m'a amené justement à développer la passion pour la photographie et à travers elle, va renforcer mon attachement à la région. Pas toujours commode certes, l'Internet est loin, tout est un peu loin, mais en même temps, elle est si belle, si biovariée qu'on ne peut que l'aimer.

1225 Donc ce qui conclut la présentation!

Alors pour faire un plan rapide, la présentation personnelle, c'est fait!

1230 Je voudrais insister sur la présence du couloir migratoire! Savoir qu'il est là est une chose, mais je crois qu'il est suffisamment gros et important pour que ça vaille la peine d'y revenir.

J'aimerais souligner aussi un peu l'impact des éoliennes. Vous aurez compris que je suis assez contre le projet, et j'aimerais m'exprimer à travers ces impacts-là.

1235 J'ai également de nombreuses réserves sur le projet en tant que tel, sur la façon qu'il a été fait, et sur de nombreux points.

Et pour finir, une conclusion aussi rapide que possible!

1240 La présence du couloir migratoire! On sait que le couloir est bien présent. Monsieur Étienne Drouin, si je me souviens bien du nom, et que je confonds pas, qui était un des représentants, l'avait dit clairement, nous sommes dans un couloir migratoire, assez achalandé par les bernaches, les oies blanches et de nombreuses autres espèces.

1245 Ce couloir n'est pas seulement on pourrait dire une autoroute pour les oiseaux, c'est aussi une halte où ce qu'ils viennent se nourrir, se reposer et parfois même nicher, passer la saison entière ici.

1250 Et j'aimerais aussi démontrer l'achalandage de cette population-là à travers une série de photos que ma mère avant moi et plus tard moi avons prises.

Donc si je commence, cette photo date de 2006, mais on voit que les oiseaux étaient déjà présents. Ils sont nombreux. Ainsi qu'en 2008. Il y a des photos aussi pour 2007, mais la plupart ne sortent pas bien pour le diaporama.

1255 Ici en 2009! Ici, j'aimerais souligner la présence de brouillard assez intense. À chaque année, on a des périodes de brouillard, et des éoliennes blanches dans un brouillard blanc, je doute que les oiseaux puissent voir les éoliennes à temps. Donc ça, c'est une réserve.

1260 On a de nombreux rapaces aussi tels que des harfangs des neiges, on a des buses aussi et autres oiseaux de proie.

1265 Les bernaches font suffisamment confiance aux citoyens pour venir se poser à quelques dizaines de mètres des résidences. Ce qu'on voit ici, en fait, ce sont des bâtiments reliés à la résidence de monsieur Lévesque dont la propriété se trouve à quarante mètres (40 m) environ des bernaches. L'implantation des éoliennes éloignerait les oiseaux à court terme, c'est une perte de privilège selon moi pour les citoyens.

1270 On a des gros oiseaux rapaces aussi, tels que les pygargues à tête blanche, celui-ci a été pris à Sorel-Tracy, mais il n'est pas exclu, à cause des rivières Saint-Louis et Yamaska, qu'ils s'aventurent pour pêcher dans ces rivières-là.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1275 C'est pris où exactement, c'est à quel endroit, à Sorel-Tracy mais à quel endroit?

**PAR M. DAVID FORCIER :**

Le Parc Regard-sur-le-fleuve.

1280 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1285 **PAR M. DAVID FORCIER :**

1290 On a aussi de grands échassiers, tels que les aigrettes blanches, les hérons. D'ailleurs, j'aimerais rappeler que Sorel-Tracy, et la MRC en général, se trouve à l'entrée de la plus grande héronnière d'Amérique du Nord, c'est-à-dire le lac Saint-Pierre. Et ils sont nombreux. On en a au moins deux (2) familles qui viennent nicher dans la rivière Saint-Louis devant chez nous, élever leurs petits.

1295 Et j'insiste sur les trois (3) prochaines photos qui reprennent en partie celles de monsieur Lévesque où ce qu'on voit la quantité impressionnante d'oies au pied des éoliennes, bien, de l'endroit où seront implantées les éoliennes.

Je ne peux que me poser des questions sur qu'est-ce qui va arriver avec autant d'oies versus une telle machine!

1300 Je poursuivrais avec les impacts des éoliennes! Ces douze (12) éoliennes, une fois réunies, auront plusieurs impacts. Certes, certains seront minimes mais d'autres seront, selon moi, beaucoup plus graves.

1305 Alors pour les impacts sur l'environnement! On parle d'environ neuf cents mètres carrés (900 m<sup>2</sup>) de terres cultivables qui sont pris par éolienne. Ce qui se rapproche au total, pour les douze (12), à dix mille huit cents mètres carrés (10 800 m<sup>2</sup>), c'est-à-dire un peu plus qu'un hectare de sacrifié pour les vingt (20) prochaines années.

1310 Ce sont des terres qui sont reconnues pour une haute qualité en termes d'agriculture. On y fait pousser plusieurs variétés de plantes sans problème majeur.

1315 Et à l'heure actuelle, où ce que les besoins alimentaires sont relativement élevés versus les besoins qu'on a en électricité – en effet, Hydro-Québec, on l'a déjà dit, est en surplus de production, ces surplus coûtent une fortune aux Québécois et Québécoises – sacrifier des terres agricoles qui fournissent des besoins alimentaires beaucoup plus vitaux que l'électricité pour laquelle nous n'avons pas besoin actuellement, c'est tout simplement irresponsable.

Ensuite, il y a de nombreux impacts prévus sur la faune, en particulier pour la faune ailée.

1320 On parle entre autres d'une perte de territoire habitable et de ravitaillement pour de nombreuses espèces, comme je l'ai déjà dit.

On parle aussi d'un décès assuré à la suite d'un impact avec une pale.

1325 L'extrémité d'une pale d'éolienne, quand les vents sont bons, voyage à plus de trois cents kilomètres-heure (300 km/h). Si je peux faire une comparaison, c'est la vitesse à laquelle le faucon pèlerin frappe ses proies quand il pique sur celles-ci. C'est l'animal le plus rapide au monde d'ailleurs. C'est un décès assuré.

1330 Et dans le cas de grands oiseaux, dans ce cas-ci on a un pygargue pris au Danemark, mais ça devient littéralement un hachoir. Dans ce cas-ci, on a retrouvé celui-ci littéralement sectionné en deux (2), et bien entendu mort.

1335 Des centaines d'oiseaux sont en fait frappés par les pales d'éoliennes, mais on calcule en général un taux bas de mortalité, parce que la plupart de ces cadavres sont ramassés par les charognards, les chats sauvages, les rats laveurs, les corneilles, les renards, les coyotes.

Je dois aussi citer la présence de bâtiments agricoles à proximité des éoliennes, je ne peux que me poser la question sur l'augmentation du taux de ces vermines à proximité d'animaux

1340 agricoles sensibles, tels que les porcs, les frictions qu'il risque d'y avoir à plus ou moins court terme.

On peut aussi parler des impacts sur les chauves-souris dont un effet un peu de brouillage radar entre les sons émis par les éoliennes versus les sons émis par les chauves-souris pour se repérer, un peu à l'effet d'un radar.

1345 Les percussions avec les pales bien entendu, mais aussi rappeler le phénomène du barotraumatisme, les changements de pression d'air engagé par le mouvement des pales causent, semble-t-il, des hémorragies internes aux chauves-souris, ce qui leur cause, selon moi, un décès assez horrible.

1350 La baisse de population de chauves-souris va avoir plusieurs impacts. Tout d'abord une augmentation de la population d'insectes et en particulier des moustiques dont on n'a absolument pas besoin d'en avoir davantage.

1355 Une augmentation des insectes pousserait aussi une augmentation de l'utilisation des insecticides sur les récoltes. On peut prévoir des problèmes de santé sur la santé humaine à venir.

1360 Les promoteurs du projet ont eux-mêmes présenté une longue liste d'animaux à statut particulier pour la région, mais on décide quand même d'implanter des éoliennes dans ces endroits où ce qu'ils vont être manifestement impactés par cela. C'est, selon moi, pas très intelligent, mais bon!

1365 Et ensuite, j'aimerais simplement revenir sur la comparaison des études européennes versus américaines et canadiennes pour les éoliennes, par rapport que oui, c'est un bon point de départ, mais en même temps, on ne peut pas s'y fier totalement, parce que, de un, on n'a pas le même climat et on n'a pas les mêmes espèces d'oiseaux.

1370 Et à simple titre d'exemple, l'oie blanche et la bernache, deux (2) espèces relativement proches, mais dont l'une vole en V et l'autre en ligne. Même continent, presque même espèce, mais différences quand même majeures.

Ça fait que peut-être ne pas trop se fier sur ces études-là.

1375 On peut aussi parler d'impacts sur le paysage. Le paysage actuel de la MRC est constitué généralement de plaines et de boisés avec quelques installations agricoles et bâtiments dont les églises qui sont relativement d'envergure. Mais la plupart de ceux-ci ne font que rivaliser avec les arbres ancestraux. La plupart ne dépassent pas les quarante-cinquante mètres (40 m-50 m) de haut.

1380 Je me suis amusé à comparer la hauteur des éoliennes qui était prévue, c'est-à-dire un maximum de cent cinquante mètres (150 m) une fois une pale en haut, avec d'autres bâtiments que j'ai eu la chance d'admirer dans ma vie. Et ça l'a donné le diagramme suivant!

1385 C'est seulement en comparant avec d'autres bâtiments, tels que le Château Frontenac ou la Cité de l'énergie qu'on peut se rendre compte vraiment de la hauteur que ça va avoir. On pourrait aussi comparer avec quelque chose de plus proche, mais qui a commencé à être démantelé, la Centrale thermique de Sorel-Tracy dont les cheminées atteignaient une hauteur de cinquante-cinq mètres (55 m). Ces cheminées étaient visibles depuis Saint-Robert sans problème. Les éoliennes sont prévues faire au moins trois (3) fois leur hauteur, donc c'est clair qu'on va les voir d'encore beaucoup plus loin.

1390 De tels éléments d'une telle hauteur sont assez incongrus à mon sens dans un paysage agricole et plat. À mon sens à moi, c'est une forme de saccage visuel.

1395 On peut aussi parler d'impacts sur la valeur des propriétés. En effet, la valeur foncière des maisons ne sera pas impactée par les éoliennes, mais la valeur de revente va toutefois l'être. Et il n'y a pas vraiment de dédommagement de prévu à cet effet.

1400 Une personne habitant dans une maison de disons deux cent mille dollars (200 000 \$) va payer des taxes municipales, des impôts pour une maison de deux cent mille dollars (200 000 \$). Mais à moins d'être prêt à attendre, et ça va être rarement le cas, la personne ne pourra probablement pas la vendre plus que peut-être cent cinquante mille (150 000 \$). Ce qui fait qu'au final, on paie pour une valeur de deux cent mille (200 000 \$) pour une maison qui va se vendre en fait cent cinquante mille (150 000 \$). C'est assez triste de ce côté-là, selon moi, pour les nombreux propriétaires.

1405 J'ai ensuite de nombreuses réserves sur le projet et le sujet en général, entre autres la «vertitude» des éoliennes! Excusez-moi le néologisme, mais je n'ai pas trouvé de meilleur mot pour décrire en un seul mot à quel point elles sont vertes, mais enfin!

1410 La propagation du son, la tranquillité de la région, la compétence plus ou moins générale des dirigeants du projet et du travail effectué, ainsi que la solidité financière du projet.

1415 Les éoliennes ne sont pas totalement vertes, comme je l'avais soulevé à travers mes questions. Oui en effet, les parties métalliques vont être récupérées, mais les pales, on ne sait pas vraiment quoi en faire, à part s'en servir comme source d'énergie dans une cimenterie, ce qui, à mon sens, revient littéralement à les faire brûler. Donc génération de polluants atmosphériques.

Et je crois qu'on en a déjà beaucoup.

1420 On peut aussi parler d'une pollution visuelle. Je l'ai dit tout à l'heure, le saccage paysager à cause de la grande taille de ces éoliennes, mais aussi du battement d'ombre, certes, mais relativement minime, mais quand même présent. Et je ne me souviens pas si ça avait été mentionné, mais je me demandais d'ailleurs si les techniciens du projet avaient pris en compte les mouvements de la lune aussi dans leurs calculs, ce qui pourrait être une question à poser tout à l'heure.

1425 On peut aussi parler de pollution sonore, ce qui m'amène à ma diapositive suivante!

1430 En théorie, selon les techniciens, le son produit ne devrait pas voyager sur plus de quatre cents mètres (400 m). Toutefois, ce que j'aimerais soulever, c'est qu'à chaque année, au village de Saint-Robert, au centre des loisirs plus exactement, se tient à chaque année un festival western. Loin de moi de protester contre ce festival! Mais je dois dire que ce lieu se situe à presque quatre kilomètres (4 km) de chez nous, et je peux vous dire que chaque année, nous dormons les fenêtres fermées pendant les quelques jours du festival, parce qu'on en a assez d'entendre les "jokes" de Ti-Gus et Ti-Mousse parfaitement à chaque année! Je doute que les haut-parleurs utilisés ont la même puissance sonore que les éoliennes, je n'ai pas cette donnée, mais je doute fortement qu'elle soit aussi forte. Donc vous pouvez comprendre que le son en campagne voyage très bien.

1440 Je peux dire également que j'ai vu les éoliennes de Cap-Chat, et qu'elles sont assez bruyantes. Et comme on l'a dit, les plaintes de citoyens ressortent régulièrement dans les médias et tout cela.

1445 J'aimerais aussi remettre un peu, bien, pas vraiment remettre en question la tranquillité de la MRC côté météo, parce qu'effectivement, c'est une zone tranquille, peut-être même un peu trop pour une exploitation éolienne, mais bon!

Seulement, j'aimerais rappeler que la Montérégie en général, dont la MRC du Richelieu, n'a pas échappé à la crise du verglas en 1998, qui avait fait quand même beaucoup de dommages.

1450 C'est une zone où des tornades ont déjà sévi, et on sait que ça peut causer beaucoup de dommages.

Et j'aimerais aussi signaler qu'elle a un historique en termes de chutes de météorites. C'était d'ailleurs le vingtième anniversaire en fin de semaine. Mais les statistiques sont présentes.

1455 Compétence générale pour le travail effectué sur le projet! J'aimerais juste souligner que c'est pas des attaques personnelles, même si ça s'en rapproche, mais je vise pas personne en particulier. Je voulais juste le souligner.

1460 Il y a eu quand même beaucoup de bavures sur le projet dans le peu que j'ai eu la chance d'en voir, étant donné que j'ai été relativement mis au courant à peu près dans les mêmes temps que madame Champagne et monsieur Lévesque.

1465 Donc on peut mentionner une non-mise à jour du site Web pendant plusieurs années. Les plans qui nous étaient fournis pour l'emplacement des éoliennes n'ont été mis à jour qu'il y a peut-être deux (2) ou trois (3) semaines, alors que de nombreuses versions ont été créées entre ces années.

1470 On peut parler de la consultation bâclée de la population, surtout en considérant l'envergure du projet. J'aimerais parler que les gros lots historiques du 649 sont seulement de cinquante millions (50 M\$), on gère un projet de soixante-six millions (66 M\$) ici!

Une information aussi beaucoup trop minimaliste de la population. Je me suis concentré beaucoup sur la séance d'information tenue à la Salle Jani-Ber le 3 octobre 2012.

1475 Monsieur Boisvert avait mentionné cent dix-sept (117) mentions dans les médias. J'ai fouillé les archives journalistiques de la région. Dans le journal La Voix et Les 2 Rives, chacun d'eux n'avait qu'un seul avis public et ce, pour une période du mois de juillet à la première semaine du mois d'octobre.

1480 La seule mention supplémentaire dans ces journaux, c'était un article qui exprimait l'opposition du maire Dauplaise à l'époque à la mairie de Sorel-Tracy contre le projet, et qui mentionnait "by the way" qu'il allait y avoir une séance d'information.

1485 Je n'ai trouvé aucune mention de cette séance dans le bulletin municipal de Saint-Aimé. À la place, on y mentionnait la tenue d'une séance d'information pour les gaz de schiste. C'est un autre débat.

1490 Une seule mention également dans les Patelins de Saint-Robert et Yamaska, avec plusieurs mois d'absence avant pour relâche estivale.

Et considérant la date de la séance, c'est-à-dire le 3 octobre, versus la date d'émission des Patelins, on me dirait que certaines personnes l'auraient reçu le 4 octobre, je serais même pas surpris. Ça sert pas à grand-chose d'être averti une journée en retard!

1495 Ça fait qu'au total, c'est moins de dix (10) mentions dans les médias, finalement, que j'ai trouvées entre juillet et octobre. J'aimerais ça savoir où ont été faites les cent sept (107) autres mentions décrites ou mentionnées plus tôt?



1500 J'aimerais aussi mettre en évidence une transparence assez douteuse pour un projet qui a été dit communautaire. Les gens apprennent, pour la plupart, à la dernière minute, que le projet est rendu imminent, qu'il va être construit, que certaines actions ont déjà été prises, telles que la construction du mât à côté des porcheries Joyal si je me trompe pas.

1505 On peut également mentionner de nombreux oublis de plusieurs détails, dont par exemple l'existence d'une chaîne YouTube, certes il y a pas grand-chose, mais quand même.

La présence des relais WiFi sur les installations agricoles qui, semble-t-il, est passée complètement sous les radars.

1510 Le nom des maires qui ont amené le projet. J'aimerais souligner que le paysage politique n'a pas beaucoup changé dans la région ces dernières années. Je comprends que les élus ont plusieurs choses à se remémorer, mais en même temps, c'est pas comme si les assemblées étaient constituées à chaque année de visages nouveaux. Donc ne pas se souvenir d'un seul nom, je trouve ça un peu triste.

1515 Et je rementionne bien sûr la mise à jour du site Web qui n'a pas vraiment été faite et que je me demande si elle aurait été faite si je l'avais pas mentionné aux dernières audiences.

1520 Ces nombreux éléments sont peut-être sans conséquence pour la plupart, mais ces nombreux faux-pas me laissent perplexe. En effet, si de tels éléments ont été oubliés, qu'est-ce qui aurait pu être oublié d'autre et qui pourrait, cette fois-ci, mener réellement à conséquence?

1525 J'aimerais aussi remettre un peu en question la solidité financière du projet. Certes, on nous présente de beaux chiffres, mais en ce qui a trait, comme outil pour parer des pertes financières, je suis conscient de ne pas avoir lu l'entièreté des transcriptions écrites des audiences, mais ce que j'en ai retenu, c'est que grosso modo, on doit avoir un fonds de roulement minimal, mais que des experts financiers s'occuperont de la situation!

1530 Pour un projet de plus de soixante-six millions de dollars (66 M\$), c'est très mince, selon moi, comme mesures pour parer des pertes, surtout que ces soixante-six millions (66 M\$) sont fournis par les citoyens en tant que taxes et impôts. Ce sont les citoyens qui mettent leur argent, et on ne sait pas qu'est-ce qui va arriver pour parer de tels problèmes.

1535 Et on sait que de tels problèmes vont arriver, ne serait-ce que par la Loi de Murphy!

J'aimerais simplement rappeler aussi qu'un défaut de paiement sur les hypothèques des éoliennes, parce qu'aux dernières nouvelles, les éoliennes sont prévues pour être mises sous hypothèque, au même titre qu'une maison, à moins que ce détail-là aussi ait changé et que ce soit

1540 un autre oubli, que ce serait catastrophique que la banque se paie avec une éolienne, parce qu'avec onze (11) éoliennes, je doute qu'on atteigne le potentiel de production nécessaire pour ne pas encourir les pénalités qu'Hydro-Québec demanderait pour non-atteinte des objectifs de production!

1545 Donc pour conclure, pour ramener les points essentiels à la présentation!

Il est selon moi insensé d'installer des éoliennes dans les couloirs migratoires, surtout avec les données actuelles qu'on a.

1550 Les éoliennes vont causer un saccage faunique et paysager, et probablement économique aussi.

Et la transparence et la construction du projet est douteuse. Il n'y a pas eu consultation de la population outre mesure, et sa structure financière est relativement bancal sur certains points.

1555 C'est face à tout cela que j'exprime mon opposition et espère que le projet ne sera pas autorisé à être construit.

Merci beaucoup.

1560 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup monsieur Forcier.

1565 Peut-être quelques petites précisions! J'aimerais savoir, dans votre conclusion, dans la partie texte, pas dans la partie du PowerPoint, vous parlez, à la fin, bon, que plusieurs études ont fait mention qu'il est insensé, avec les connaissances actuelles, d'installer les éoliennes dans ce genre d'endroit. Et là, vous référez à des études.

1570 Est-ce que ce sont les études qui sont dans le document, c'est la Webographie ou c'est d'autres études dont vous faites mention?

**PAR M. DAVID FORCIER :**

1575 Ce sont d'autres études qui ont entre autres été évoquées par monsieur Lévesque.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que ça serait possible peut-être de nous fournir vos références pour ces études-là?  
Est-ce que vous pouvez faire une annexe pour ça?

1580

**PAR M. DAVID FORCIER :**

Ce serait sans doute possible, oui.

1585

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Pas les documents, mais en fait les titres et peut-être le lien de ces études-là si c'est possible?

1590

**PAR M. DAVID FORCIER :**

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1595

Peut-être un autre point aussi. Vous avez dit tout à l'heure, bon, vous parliez des études américaines, étrangères, qui ont servi à faire l'évaluation des impacts, entre autres des oiseaux et chauves-souris.

1600

On comprend aussi, je pense, vous me direz si je comprends bien, mais toute la question des suivis aussi, vous y croyez plus ou moins. En fait, vous dites, il va y avoir des charognards qui vont venir ramasser les carcasses, donc on ne les trouve pas, donc c'est pour ça qu'on a des chiffres dans les suivis qui sont faibles.

1605

Est-ce que c'est ça qu'on comprend?

**PAR M. DAVID FORCIER :**

Oui.

1610

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Donc vous, dans les suivis, est-ce que vous avez une façon de faire, une façon qu'on pourrait les faire ou si c'est quelque chose pour vous qui est inutile?

1615

**PAR M. DAVID FORCIER :**

C'est pas inutile, malheureusement je dois avouer que je me suis pas penché sur la question sur des alternatives, sur comment les faire.

1620

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Mais sauf qu'actuellement, vous soulevez un doute sur la représentativité des résultats, en fait c'est ça qu'on comprend?

1625

**PAR M. DAVID FORCIER :**

C'est ça.

1630

**PAR LE PRÉSIDENT :**

OK. Peut-être aussi un point, quand vous parlez de la tranquillité de la région. Quand vous faites référence justement à la crise du verglas, la question, par exemple, vous avez parlé aussi du brouillard et tout ça, quand vous faites référence à ça, est-ce que c'est en termes de production, de fonctionnement des éoliennes ou si c'est en termes de sécurité publique, en termes d'accidents, risques technologiques, c'est quoi un peu le but en fait quand vous soulevez ces éléments-là?

1635

**PAR M. DAVID FORCIER :**

En fait, c'est une représentation assez globale de tout ce que vous venez de mentionner.

Le brouillard va causer des problèmes vis-à-vis les oies et ça, c'est plus environnemental.

La crise du verglas, on sait les dommages que ça l'a causé. Ça va causer des bris à plusieurs éoliennes en même temps, ce qui vient établir une certaine faiblesse au niveau de la productivité du projet.

1645

Même chose pour ce que je peux en mentionner, les tornades, quand ça a lieu, ça peut briser plusieurs éoliennes en même temps.

1650

Il semble y avoir eu des mesures prises pour parer la perte temporaire d'une, peut-être deux (2) éoliennes, mais je crois pas qu'il y ait eu de plan mis en place dans le cas d'une perte de plusieurs éoliennes, de voir trois-quatre (3-4), peut-être voire l'intégralité du parc.

1655 **PAR LE PRÉSIDENT :**

OK. Donc c'est des questions autant de sécurité publique que des questions de rendement, si on veut, en termes de production énergétique, là?

1660 **PAR M. DAVID FORCIER :**

C'est ça. Surtout en termes d'anticipation des problèmes.

1665 **PAR LE PRÉSIDENT :**

OK. Peut-être un dernier point! Quand vous dites dans votre mémoire, et encore dans le mémoire écrit, je vous réfère à ça, vous dites, bon, face à un tel manquement d'information, donc on parle des questions de séances d'information et tout ça, vous dites que le Parc de la société en commandite devrait refaire ses devoirs d'information au niveau de la population.

1670

À quoi est-ce que vous réferez, qu'est-ce qui devrait être fait ou qu'est-ce qui aurait dû être fait?

1675 **PAR M. DAVID FORCIER :**

Tout d'abord avertir un peu plus à travers les journaux. Comme je mentionnais, il y a eu seulement deux (2) avis publics dans les journaux que j'ai pu retrouver, et le tout entremêlé avec les annonces publicitaires et tout ça, le genre de section que les gens ne regardent pas.

1680

On aurait pu envoyer au moins un pamphlet dans une boîte aux lettres pour signaler la présence du projet, la tenue de séances d'information.

À mon sens, ce sont des mesures assez minimalistes qui auraient pu être prises en compte.

1685

Bien sûr, on pourrait aussi parler, comme madame Champagne et monsieur Lévesque l'ont mentionné, de véritables lettres à la boîte aux lettres, de représentants qui seraient passés.

À titre minimaliste, au moins un ou deux (2) pamphlets dans les boîtes aux lettres pour signaler : ça s'en vient, des séances d'information et de consultation auront lieu.

1690

Et d'ailleurs dans les consultations, on pourrait peut-être parler aussi de peut-être un référendum.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1695

Donc enfin, c'est toutes sortes de moyens, en fait?

**PAR M. DAVID FORCIER :**

1700

C'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1705

Ça va de l'information simple, directe, à un référendum au niveau local.

Écoutez, monsieur Forcier, ça me fait plaisir, merci beaucoup de votre mémoire, c'est très apprécié. On va l'examiner en détails, il y a beaucoup d'informations, je vous remercie beaucoup de l'effort que vous avez mis pour préparer tout ça.

1710

**PAR M. DAVID FORCIER :**

Merci.

1715

---

**ROSAIRE LEMAY**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1720

Je vais prendre un dernier participant avant de faire une petite pause, donc j'appellerais monsieur Rosaire Lemay.

Ensuite, nous allons faire une pause suite à monsieur Lemay.

1725

**PAR M. ROSAIRE LEMAY :**

La pause va venir rapidement.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1730

Bonsoir monsieur.

**PAR M. ROSAIRE LEMAY :**

1735 Mon nom est Rosaire Lemay de Baie-du-Febvre. On m'a demandé de donner un peu mon point de vue sur l'impact des éoliennes, impact possible des éoliennes sur les oies blanches, bon.

1740 Je ne suis ni ornithologue, ni biologiste, je suis un bonhomme qui observe – d'abord, je demeure à Baie-du-Febvre depuis cinquante (50) ans, et j'observe les oies blanches depuis qu'elles passent à Baie-du-Febvre, c'est-à-dire depuis quarante (40) ans.

1745 J'ai été impliqué, les gens du milieu le savent, j'ai été impliqué à tous les points de vue quant au développement touristique, quant au développement de la faune, c'est-à-dire des installations fauniques qu'il y a eues dans notre milieu, etc., et encore, même à soixante-quinze (75) ans, je me lève à six heures (6 h) le matin, je vais les voir partir chaque printemps, je fais trois cents (300), quatre cents (400), cinq-six cents (500-600) photos. Alors je les connais un petit peu, mes oies. Je dis mes oies!

1750 Je pense qu'il est important ici de bien situer le concept du corridor de migration. L'oie blanche, on va juste faire un voyage de trente (30) secondes, l'oie blanche passe l'hiver en Virginie, Caroline du Nord, et son corridor part de là, de la Virginie, pour les mener quatre mille kilomètres (4000 km) plus loin, à la Terre de Baffin, particulièrement l'île Bylot où ça va être la période de couvaion à la fin de juin-début juillet. Donc c'est quatre mille kilomètres (4000 km).

1755 La population dans l'Est de l'Amérique du Nord, actuellement, est d'environ huit cent mille (800 000) individus.

1760 Il y a deux (2) corridors pour la migration qui vont mener les deux (2) groupes aux mêmes endroits; il y a le corridor que j'appellerais le corridor des Appalaches qui voit passer probablement de deux (200 000) à trois cent mille (300 000) oies le printemps. Alors donc, on peut parler de cinq mille (5000) à six cent mille (600 000) oies qui vont passer sur le corridor ici.

1765 Alors le corridor, l'oie blanche, quand elle arrive au Québec, arrive par le lac Champlain, va suivre le Richelieu. Maintenant, le corridor, c'est pas un corridor de vingt kilomètres (20 km), de dix kilomètres (10 km), ça peut aller de cinquante (50 km) à soixante-quinze kilomètres (75 km), cent kilomètres (100 km).

1770 Mais en général, ça dépasse pas cinquante kilomètres (50 km), parce qu'il y a suffisamment, elles n'ont pas à s'éloigner pour se nourrir, parce qu'elles se nourrissent continuellement en s'en venant.

Et les photos qu'on a vues précédemment montrent qu'elles vont dans les champs au printemps, elles se nourrissent principalement des grains qui sont restés de la récolte de l'automne précédent.

1775

D'autre part, il faut ajouter que cette migration dure environ cinq (5) à six (6) semaines, mais plus intensément quatre (4) semaines. C'est-à-dire, les premières font leur apparition à Baie-du-Febvre, en moyenne, vers le 25-28 mars, et on en voit jusqu'à la mi-mai.

1780

Mais chaque individu peut demeurer à Baie-du-Febvre, si je parle de Baie-du-Febvre, parce que c'est – en tout cas, je reviendrai là-dessus – un individu va passer de deux (2) à trois (3) semaines chez nous, parce qu'il peut refaire ses forces, et aussi parce qu'il peut se reposer à cause de la zone inondable. Je n'irai pas là-dedans, c'est pas utile.

1785

L'oie blanche est dotée d'une assez bonne vision, à ce qu'on dit. Cependant, lorsqu'elle se déplace le matin, le midi, le soir, pour aller manger, entre ses aires de repos et ses aires de nutrition que j'appelle, moi, elle va voler à environ, on va parler en pieds, cinquante-soixante-quinze-cent pieds (50 pi-75 pi-100 pi) de haut, c'est le plus qu'elle va quotidiennement.

1790

Moi, je demeure à un kilomètre des endroits, des aires de repos, où elles passent la nuit, et le matin, quand elles passent au-dessus de chez nous, je sors sur la galerie, et j'entends le chuintement des ailes. Et le soir la même chose.

1795

Et il faut bien savoir aussi qu'assez fréquemment, le soir, les oies et les bernaches, parce que quand elles reviennent le soir à la noirceur, on ne peut pas les distinguer, mais elles peuvent revenir tard après le coucher du soleil, parfois dix heures et demie-onze heures (10 h ½-11 h), c'est pas massivement, ce n'est pas très fréquent, mais tous les printemps, au moins quatre-cinq (4-5) soirs par saison, je les entends à dix heures et demie-onze heures (10 h ½-11 h) au-dessus de la maison.

1800

En tout cas, moi, j'y vois un danger potentiel.

1805

Un autre danger, c'est que l'oie blanche a de ces vols que j'appellerais spontanés. On les voit dans le jour, mais ça, c'est ce qui amène beaucoup de monde chez nous à Baie-du-Febvre venir voir les oies, parce qu'à certains moments, dans le plus fort de la migration, on peut avoir en un même moment deux cent cinquante (250 000) à trois cent mille (300 000) oies blanches. C'est vraiment un spectacle absolument unique et magnifique de les voir s'envoler spontanément.

1810

Le danger, c'est que ces envolées spontanées sont souvent, la plupart du temps, suscitées par un danger réel ou potentiel. L'oie blanche peut percevoir ou même juste apercevoir un pygargue qui va passer et là, elles sont immédiatement en déplacement. Elles sont en



déplacement, elles vont tourner, elles vont changer de champ spontanément et rapidement. Elles vont aller se poser ailleurs.

1815 Je serais porté à dire qu'elles semblent ne pas regarder où elles vont, le déplacement se fait très spontanément comme ça.

1820 Et un autre moment où ces envolées, là où elles deviennent vraiment, excusez l'expression, mais elles deviennent folles un peu, c'est lorsqu'elles entendent des coups de fusil. Alors là, elles vont bifurquer tout à fait spontanément d'un côté ou de l'autre, c'est vraiment imprévisible.

Alors j'ai vu que les oies blanches se nourrissent ici aussi, comme elles le font chez nous, puis elles le font sur tout leur parcours, le danger m'apparaît réel.

1825 Et c'est pour ça que, en tout cas, moi, ce que je veux tout simplement vous dire ce soir, c'est oui, il y a, à mon sens, un danger. Et je n'ai aucune explication scientifique à donner.

1830 Je vous le dis, ce que je connais des oiseaux, ce sont les oies blanches, et là-dessus, je les connais assez bien. On a fait un site Internet, je l'ai fait trois (3) fois, j'ai fait la publicité, j'ai fait de la promotion touristique, j'ai été dans toutes les sauces, et je les connais un petit peu, les oies.

Et c'est juste ma petite expérience que je veux vous soumettre. Voilà!

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1835 Merci beaucoup monsieur Lemay. Juste peut-être une petite question! Juste pour voir si j'ai bien compris.

1840 La période de migration, vous parlez de fin mars à mi-juin, c'est bien ça?

**PAR M. ROSAIRE LEMAY :**

Oui.

1845 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Cette année en particulier, est-ce que ça a été la même chose? Parce que j'ai l'impression que ça s'est déplacé.

1850 **PAR M. ROSAIRE LEMAY :**

Oui, ça a été décalé d'une quinzaine de jours, oui, dix (10) à quinze (15) jours, pour la moyenne. Mais comparativement à l'an dernier, elles étaient quatre (4) jours plus tard.

1855 **PAR LE PRÉSIDENT :**

OK. Donc fin mars à mi-mai, fin mai, disons?

1860 **PAR M. ROSAIRE LEMAY :**

La migration, je parle à Baie-du-Febvre, moi, j'ai noté, j'aurais dû l'apporter, j'ai noté depuis vingt (20) ans l'arrivée la plus hâtive a été le 8 ou 9 mars, et la plus tardive, c'est cette année, le 4 avril, je pense, 4 ou 6 avril.

1865 **PAR LE PRÉSIDENT :**

L'arrivée, vous dites, parce qu'elles sont restées pendant deux-trois (2-3) semaines, c'est ça?

1870 **PAR M. ROSAIRE LEMAY :**

Oui, c'est ça. C'est-à-dire, il y en a pendant un mois et demi, mais un individu passe deux (2) à trois (3) semaines, oui.

1875 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Deux (2) à trois (3) semaines au même endroit.

1880 **PAR M. ROSAIRE LEMAY :**

Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1885 C'est bien, merci beaucoup monsieur Lemay.

**PAR M. ROSAIRE LEMAY :**

Ça me fait plaisir.

1890

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

Donc on va prendre une petite pause et on revient à neuf heures cinq (9 h 05), merci!

1895

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

1900

**REPRISE DE LA SÉANCE  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL**

1905 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Je vais maintenant inviter monsieur Serge Péloquin, préfet suppléant de la MRC de Pierre-De Saurel à s'avancer. Bonsoir. Attendez un petit peu que les gens s'assoient pour débiter.

1910 **PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

Est-ce que je peux inviter monsieur Denis Boisvert si vous avez des questions ou échanges par la suite?

1915 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Pas pour le moment, on verra par la suite.

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

1920 Parfait.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1925 À moins que monsieur Boisvert veuille s'asseoir avec vous, ça ne me dérange pas.

Donc s'il vous plaît, si on peut débiter! Monsieur Péloquin, allez-y.

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

1930 Bonsoir. Moi, mon nom, c'est Serge Péloquin, je suis maire de Sorel-Tracy, mais ce soir, je suis ici à titre de préfet suppléant de la MRC de Pierre-De Saurel.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «J'ai le plaisir...»)**

1935 **FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... du 11 juin 2014.»)**

1940 Alors j'ai divisé un peu le mémoire en différentes parties, donc on va le découper par rapport au contexte politique, par rapport au contexte légal aussi bien entendu. On va vous parler aussi d'une MRC entreprenante.

1945 J'ai aussi un petit volet qui traite du projet cent pour cent (100 %) communautaire, le seul au Québec, sans oublier aussi un projet médiatisé, on va vous donner quelques explications là-dessus. Un projet optimal pour le milieu, une diversification souhaitée en termes de revenus bien entendu, et les élus proches du projet, douze (12) maires, douze (12) municipalités. Une conclusion à la fin.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Nous nous permettons...»)**

1950 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, «... à tous de s'exprimer.»)**

Alors je vous remercie, monsieur le Président, au nom du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel.

1955 **PAR LE PRÉSIDENT :**

1960 Merci monsieur Péloquin. Peut-être quelques questions! En fait, quand vous parlez dans votre contexte légal, vous dites que, bon, en premier lieu, vous avez assumé depuis plusieurs années un rôle d'entrepreneur au niveau de la MRC, est-ce que vous faites référence, à ce moment-là, au projet de 2007 de Saint-Ours ou si ça date d'avant ça? Ou s'il y a d'autres projets que le Parc éolien dont vous agissez comme entrepreneur?

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

1965 Bien en réalité, la MRC a plusieurs implications dans des projets de développement local et régional aussi.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1970 Donc c'est pas nécessairement par rapport au projet de Saint-Ours. C'est en général l'implication de la MRC.

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

1975 En général oui. Ses activités au fil des ans, exactement.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

En plus du projet éolien, c'est ça que je comprends.

1980

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

En plus, exactement.

1985

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Juste peut-être pour bien comprendre! Quand vous avez fait le choix de soumettre une proposition d'une façon, je dirais, seule la MRC à cent pour cent (100 %), est-ce que ça a été envisagé de le faire en collaboration avec des firmes, par exemple une compagnie qui serait experte en éolien ou de la mettre partenaire avec vous? Est-ce que c'est des choses qui ont été discutées au niveau du Conseil?

1990

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

Bien, je vous dirais, à l'époque, parce que vous savez que ce projet-là ne date pas de quelques mois.

1995

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Non, 2009 je pense.

2000

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

Moi, dans le contexte où je suis arrivé dans le projet, ça fait à peine six (6) mois. Donc avant ça, il y avait toute la période à l'époque où il y avait le maire Robert qui, eux à l'époque, ont fait la partie du projet recherche, étude à Saint-Ours, aux écluses. Par la suite, il y a eu l'enclenchement qui s'est fait.

2005

Il a suivi un deuxième maire qui est le maire monsieur Dauplaise qui a suivi le dossier pendant quatre (4) ans, et moi, je suis arrivé récemment.

2010

Alors si vous me permettez, pour donner plus de précisions à vos questions dites un peu plus loin dans le temps, je vais demander à mon collègue, monsieur Denis Boisvert, de venir compléter les réponses pour faire en sorte d'amener des précisions. Monsieur Boisvert.

2015

**PAR M. DENIS BOISVERT :**

Bonsoir monsieur le Président. Alors effectivement, en 2009, quand les maires ont repris le dossier, ils ont analysé la possibilité de le faire en partenariat ou bien de le faire communautaire cent pour cent (100 %).

2020 Et puis on a analysé, on a discuté avec les gens du ministère des Affaires municipales à l'époque, ministère des Finances aussi, pour voir si c'était possible de faire un projet cent pour cent (100 %) communautaire, comme Hydro-Québec souhaitait dans son appel d'offres, tout en protégeant le pouvoir d'emprunt de chacune des municipalités locales. Et puis c'était possible.

2025 Et à ce moment-là, à partir du moment où c'était possible, et aussi qu'il y avait évidemment, bon bien, les profits étaient partagés uniquement à la collectivité à cent pour cent (100 %), c'est l'option qu'ils ont retenue.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2030 Ça a quand même été discuté au préalable, avant de faire le choix d'y aller cent pour cent (100 %) communautaire, donc il y a quand même eu des discussions qui se sont faites pour voir les avantages et les désavantages d'un partenariat privé?

2035 **PAR M. DENIS BOISVERT :**

Effectivement, oui. Puis il y avait des avantages fiscaux, comme je le dis, pour la collectivité.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2040 Peut-être un autre point aussi, quand on parle des redevances. On parlait tantôt du deux point sept pour cent (2,7 %), alors nous, ce qu'on avait compris jusqu'à maintenant, c'est deux point sept pour cent (2,7 %) en redevances aux propriétaires terriens, deux point sept pour cent (2,7 %) aux municipalités directement touchées, donc les municipalités Yamaska, Saint-Aimé et Saint-Robert.

2045 Donc c'est deux point sept pour cent (2,7 %) des revenus bruts, donc du deux cents millions (200 M\$) qui est anticipé, donc on parlait d'un revenu grosso modo de douze millions (12 M\$) au total pour les deux (2), est-ce que c'est bien ça qu'on comprend?

2050 **PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

Ça fait cinq point quatre fois deux cents millions (5,4 x 200 M\$).

2055 **PAR LE PRÉSIDENT :**

À peu près. Donc on parle environ peut-être d'un revenu d'un million (1 M\$) par éolienne sur vingt (20) ans.

2060 Le choix du deux point sept pour cent (2,7 %), c'est venu comment? Parce que dans les termes de l'appel d'offres, c'était pas nécessairement exigé d'avoir deux point sept pour cent (2,7 %). Je pense que c'est un choix que vous avez fait au niveau du Conseil, est-ce que je me trompe?

2065 Je regardais monsieur Boisvert, mais vous pouvez répondre.

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

À cette période-là, je n'y étais pas.

2070

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Donc c'est peut-être pour ça que je regardais monsieur Boisvert. Alors, monsieur Boisvert, si vous pouvez nous répondre!

2075

**PAR M. DENIS BOISVERT :**

Oui, ça a été discuté avec les municipalités concernées, le pourcentage, avec les maires de la MRC et les municipalités concernées.

2080

Puis justement, compte tenu qu'on désirait un aspect communautaire, le deux point sept pour cent (2,7 %) a été consenti ou octroyé tout en sachant que c'était plus que ce qui était versé dans le cadre d'un projet de parc éolien, mettons, privé.

2085

Donc les maires étaient conscients que les redevances municipales, et les propriétaires, étaient plus élevées que pour un parc où il y a un partenaire privé qui contrôle le projet comme tel.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2090 Mais le montant, y a-t-il une base de calculs, est-ce qu'il y a une référence pour choisir deux point sept (2,7 %)? Ça aurait pu être deux point cinq (2,5 %), ça aurait pu être trois (3 %).

De quelle façon vous êtes arrivés à ça?

2095

**PAR M. DENIS BOISVERT :**

Bien écoutez, c'est comme un peu, comme on le fait en négociation. Les municipalités demandaient, et la MRC, on avait un comité de travail, puis la MRC, à un moment donné, c'est un jeu de négociation.



2100 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Un jeu de négociation, puis deux point sept (2,7 %), ça venait satisfaire toutes les parties.

2105 **PAR M. DENIS BOISVERT :**

Oui, c'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2110 Je sais qu'on avait parlé aussi durant l'audience de la question de l'utilisation des redevances, les trois (3) options, celle que j'oubliais tout le temps, puis bon, maintenant je les ai devant moi, c'est plus facile!

Et puis il y en a aussi une quatrième, la question du fonds de prévoyance.

2115 Donc dans toutes ces options, donc fonds de prévoyance, l'affectation des sommes pour des projets régionaux, au fonctionnement de la MRC ou encore pour le retour aux municipalités selon le prorata de la richesse foncière.

2120 Est-ce que dans ça, il y a des options, là, je m'adresse à vous, monsieur Péloquin, est-ce qu'il y a des options qui sont priorisées? Est-ce qu'il y a des choses, dans ça, vous dites, on va mettre ça plus de l'avant que l'autre?

2125 Est-ce qu'on favorise le fonctionnement de la MRC ou est-ce qu'on favorise des projets régionaux?

Est-ce que le fonds de prévoyance qui est déjà un minimum qu'on veut assurer à chaque année, comment, où vous en êtes avec ces éléments-là?

2130 **PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2135 Vous savez, aujourd'hui, il y a quand même une tendance, une mouvance, je pourrais dire. C'est que les municipalités, comme la nôtre ou même en région aussi, ont de moins en moins de sources de revenus. Il y a l'appauvrissement, l'affaiblissement des territoires et tout ça, et puis nous, chez nous, à Sorel-Tracy, on a une priorité, c'est le logement social.

On a plus de deux mille quatre cents (2400) portes, je pourrais dire, qui sont évaluées à moins de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$). Et souvent, ces résidences-là sont dans un état

2140 acceptable, et plusieurs sont dans un état assez moche. Puis on parlait tantôt d'isolation, on parlait d'insalubrité et tout ça.

2145 Alors nous, on est en train de mettre sur pied un programme qui va faire en sorte de revitaliser, oui, cet aménagement-là de résidences, parce que vous connaissez tous le Vieux-Sorel, alors pour nous, c'est important, ville industrielle qui a été mal aimée une courte période, mais surtout appauvrie.

2150 Et ce moyen-là de recevoir des argents suite au projet de parc éolien, pour nous, c'est une façon quand même assez extraordinaire qui va faire en sorte de continuer de diminuer notre dette et à la fois avec l'entrée d'argent potentielle, continuer d'investir dans le redressement social de notre territoire.

Alors c'est à ce niveau-là.

2155 Certaines autres régions en ont parlé tantôt, de pistes cyclables ou autres choses. Nous déjà, on est bien couvert à ce niveau-là.

2160 Mais le fait que le projet nous donne l'opportunité de choisir où est-ce qu'on pourrait, chacune des municipalités, région, les douze (12), mettre l'argent, pour nous, on trouve ça extraordinaire, et cette source de revenus là, elle est considérée comme importante et nécessaire pour l'ensemble de la communauté. Parce qu'il sera injecté directement dans les besoins criants.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2165 Donc ce que je comprends, en fait ce que vous priorisez, c'est plus des projets communautaires que du fonctionnement, si on veut?

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2170 Pour nos infrastructures, on a déjà au budget, au triennal, c'est déjà prévu.

Mais souvent, c'est les projets complémentaires qu'on est obligé souvent de mettre de côté, parce qu'on priorise, dans un cas, avec la taxation, les infrastructures et services de base à donner à une municipalité.

2175 Mais pour faire du développement ou du redressement, dans notre cas, alors ce projet-là, pour nous, il est nécessaire.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2180            Puis juste pour poursuivre là-dessus! Quand vous dites, juste un peu auparavant, vous parlez du deux point quatre millions (2,4 M\$) par année, c'est plus que le montant des quotes-parts en 2014 pour la gestion de la MRC. Quand vous dites plus, c'est plus comment?

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2185            Bien, la référence, monsieur Boisvert pourrait nous le découper, là, par rapport à la MRC!

**PAR M. DENIS BOISVERT :**

2190            Ça doit être de l'ordre de quelques centaines de milliers, deux (200 000 \$) ou trois cent mille dollars (300 000 \$) de plus. C'était juste pour donner un comparable.

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2195            Pour faire un portrait sommaire, là.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2200            Peut-être une petite question peut-être plus facile dans le fond.

2200            On a un comité de suivi, donc on dit qu'il sera formé sous peu, est-ce qu'à ce moment-ci, vous avez une date où est-ce que vous pensez le mettre en place? Est-ce que ça va être mis en place au moment de la construction ou si vous pensez le mettre avant la construction?

2205            Là-dessus, où est-ce que vous en êtes?

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2210            Ça, c'est lié avec l'échéancier, parce que vous savez que l'échéancier relève des différentes étapes dont celle-ci ce soir, celle qu'on a eue précédemment.

2210            Donc à l'instant où tout le casse-tête sera attaché final, là, ça veut dire que le train part officiellement.

2215 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Donc c'est pas nécessairement après la construction, ça peut être avant, donc c'est quand vous aurez les autorisations, c'est ce que je comprends?

2220 **PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

Oui, bien oui, exactement.

2225 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Peut-être une dernière question et là, à ce moment-là, monsieur Péloquin, je vais m'adresser à vous en tant que maire de Sorel-Tracy!

2230 Dans l'étude d'impact, bien sûr, on a pu comprendre qu'il y avait douze (12) municipalités de la MRC, on a vu à un moment donné que les douze (12) donnaient leur accord au projet. On a vu à un moment donné que la Ville de Sorel qui s'est comme retirée à un moment donné, disant, bien, je ne donne plus l'appui.

2235 Et il semblait y avoir une petite dissension au sein du Conseil, c'est pas tout à fait clair.

J'aimerais peut-être en venir à maintenant, au moment où on se parle! Où vous en êtes au niveau de ce projet-là, au sein de votre ville? Est-ce que les conseillers appuient, est-ce qu'il y a encore de la dissension? Est-ce que c'est toujours au point où c'était en 2010? Où vous en êtes exactement?

2240 **PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2245 Dans la position – parce que c'est un nouveau Conseil à cinquante pour cent (50 %), il y a une moitié que c'est des conseillers qui sont là au départ – en réalité, je dois vous dire que la position, il y a certains membres qui vont soulever quelques doutes encore, parce que les réponses ne sont pas complètes maintenant, parce que, bon, va-t-il se réaliser!

2250 C'est certain que devant le fait où est-ce qu'on a un projet important, aussi important, il y a la partie volet financier qui inquiétait les gens. Parce qu'on entend souvent dire, il y a soixante-sept millions (67 M\$) qui va nous endetter.

Alors finalement, quand on sait très bien que la MRC s'est engagée pour dix-sept millions (17 M\$) au départ. On sait très bien que l'autre montant que Parc éolien Pierre-De Saurel fera

2255 l'emprunt, il y aura la partie des infrastructures qui sera mise – alors voyez-vous, le risque est quand même, jusqu'à maintenant, l'engagement est de dix-sept millions (17 M\$).

Sorel-Tracy, oui bien entendu, elle a la plus grande part. Calculez le pourcentage de quote-part sur le dix-sept millions (17 M\$).

2260 Alors pour nous, l'important, c'est que les gestionnaires qui sont là, Parc éolien Pierre-De Saurel, on suit le dossier, puis au fur et à mesure que les informations, l'avancement des étapes et tout ça se concrétise, et que nous, on a les taux de change et puis tous les frais rattachés, les variables, les petits ajustements, ce qu'on appelle le "fine tuning" du projet se finalisent, alors de plus en plus, on se rend compte que le projet, il est rassurant.

2265 Et moi, je communique l'information à mes conseillers, puis ils me font confiance à ce niveau-là.

2270 Mais par contre, et je le répète souvent, et même l'ensemble du conseil d'administration, et c'est même écrit dans le mémoire, jamais on osera mettre en péril la santé financière de nos municipalités.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2275 Donc ce que je comprends, dans le fond, c'est qu'il y a encore un peu d'inquiétude au niveau du Conseil?

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2280 Bien en réalité, il y avait des histoires un peu inquiétantes dans le passé. Le fait que je sois là, que je suive ça, que le nouveau conseil d'administration – parce qu'il existait pas, le conseil d'administration, à l'époque – alors là, il y a des gestionnaires qui sont là. C'est suivi avec rigueur.

2285 Donc il y a un climat de confiance qui s'est installé maintenant.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2290 OK. Mais quand même, techniquement, il n'y a pas encore une résolution qui a été faite plus formellement en disant, nous, on appuie majoritairement le dossier? En fait, c'est pas rendu là encore?

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

Mais ça a été fait par résolution.

2295

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Bien, c'est ce que je pose comme question.

2300

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

Parce qu'elle a été faite dans le passé, mais je pensais que vous parliez actuellement, là.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2305

Oui, je parle actuellement. Parce que moi, ce que je comprenais...

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2310

Le 13 septembre, la résolution qui avait été proposée d'appui au projet?

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2315

Monsieur Péloquin, moi, ce que je parle, c'est pas la résolution de la MRC, mais c'est la vôtre, celle de votre ville.

Parce que celle de la MRC, je comprends que là, vous l'avez dans le dossier, dans votre mémoire, elle est incluse. Donc tous les maires sont unanimes, je pense, si je me trompe pas.

2320

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

Exactement.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2325

Mais au niveau de la Ville de Sorel, nous, on avait dans l'étude d'impact qu'il y avait, que c'était pas automatique, qu'il y avait une dissension au niveau du Conseil.

2330

Là, je me demandais si maintenant, au moment où on se parle, s'il y avait une nouvelle résolution qui avait été prise à l'égard du projet, de votre côté?

**PAR M. SERGE PÉLOQUIN :**

2335 Non, on n'a pas jugé nécessaire d'avoir une nouvelle résolution.

Moi, je dois vous dire, et je le répète encore, c'est qu'il y avait, à l'époque, un conseiller qui avait cru bon, tardivement je devrais dire, parce qu'il avait eu toutes les opportunités de se positionner, ils l'ont fait plus tard, après coup, quoi, alors c'est dans ce sens-là, puis ça n'avait pas de valeur.

2340 Donc maintenant, il n'y a pas eu de soulèvement, puis on en discute régulièrement, puis à chaque assemblée, il y a des périodes de questions qui viennent.

2345 Mais au fur et à mesure qu'on informe les gens correctement, avec transparence, il y a une compréhension qui s'installe, et c'est dans ce sens-là.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2350 OK, parfait. Donc monsieur Péloquin, merci beaucoup de votre mémoire, monsieur Boisvert, merci beaucoup de vous être joint à nous. Bonne soirée.

---

**FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2355 J'inviterais maintenant monsieur Christian St-Jacques et madame Évelyne Sorel de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

2360 Bonsoir.

**PAR M. CHRISTIAN ST-JACQUES :**

2365 Bonsoir monsieur le Président. En tant que président de la Fédération de la Montérégie, je viens vous résumer notre mémoire. Je suis secondé par madame Évelyne Sorel, notre conseillère en aménagement à la Fédération.

2370 Tout d'abord, la Fédération de l'UPA de la Montérégie regroupe onze mille deux cent cinquante (11 250) producteurs et productrices agricoles et sept mille quatre-vingts (7080) entreprises réparties en quinze (15) syndicats locaux.

Notre territoire correspond à celui de la région administrative de la Montérégie, comprenant quinze (15) MRC.

2375 L'UPA de la Montérégie a pour mission principale de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et producteurs agricoles et forestiers de la Montérégie.

2380 Notre mémoire contient vingt (20) recommandations, mais nous allons seulement résumer quelques points importants de notre mémoire.

Concernant la phase de construction, il est important pour nous d'affecter le moins de surface possible et toujours protéger le sol arable avant les travaux.

2385 De plus, nous demandons au promoteur et au gouvernement que le raccordement entre le poste de sectionnement et Hydro-Québec soit prévu dans le projet et analysé en parallèle. La ligne de transport requise ou les modifications à la ligne existante d'Hydro-Québec pour le raccordement ajoutent plusieurs impacts sur le territoire et les activités agricoles, qu'il faut connaître et considérer dès le début du projet.

2390 En phase d'exploitation, un point important pour nous est le suivi agronomique. Nous demandons un suivi d'un minimum de sept (7) ans suivant la mise en place du parc; un protocole de suivi agronomique réalisé par un agronome doit être rédigé dès maintenant.

2395 Au cours de ces sept (7) prochaines années, nous demandons que le correctif nécessaire soit apporté à la satisfaction du producteur, et ce, jusqu'à l'obtention de rendements comparables aux parcelles adjacentes.

2400 Finalement, une recommandation importante pour la phase de démantèlement concerne l'arasage des fondations. Afin d'éviter tout problème lors d'activités agricoles comme le drainage, nous demandons que les fondations soient arasées sur un point six mètre (1,6 m).

Je vais y aller avec notre conclusion!

2405 **LECTURE DE LA CONCLUSION, page 24**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2410



**PAR M. CHRISTIAN ST-JACQUES :**

Si vous avez des questions?

2415 **PAR LE PRÉSIDENT :**

En fait oui. D'abord, je dois dire que dans votre mémoire, vous avez fait beaucoup de questions, donc beaucoup de questions qui ont été amenées, la Commission, on va examiner les questions que vous nous avez soulevées dans votre mémoire.

2420

On va probablement adresser d'autres questions au promoteur parmi celles que vous nous avez soulevées.

2425

Peut-être un point, j'aimerais juste bien comprendre. Parce que dans le fond, dans le mémoire, vous dites, ce qu'on comprend, c'est que c'est pas un bon endroit pour mettre des éoliennes sur ces terres-là, parce que ce sont des terres de qualité, bon, avec toutes les considérations de drainage, tout ce qu'il y a présentement.

2430

Par contre, vous faites beaucoup de recommandations aussi. Donc est-ce qu'on peut comprendre que dans le fond, le point essentiel, c'est de dire, on devrait pas le faire à cet endroit-là, mais si on le fait là, on doit suivre ces recommandations-là?

Est-ce que c'est comme ça qu'on doit le lire?

2435 **PAR M. CHRISTIAN ST-JACQUES :**

Oui c'est comme ça.

2440 **PAR LE PRÉSIDENT :**

OK. Dans le fond, l'idée, la première chose, c'est vraiment de dire, bien, le mieux, c'est qu'il n'y en ait pas, c'est bien ça?

2445 **PAR M. CHRISTIAN ST-JACQUES :**

Notre rôle, oui, premier, c'est de protéger nos superficies agricoles. Puis après ça, si le projet va de l'avant, bien là, suivre bien nos recommandations.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2450

Il y a des points par contre que vous n'avez pas abordés, puis c'est peut-être là-dessus que je vais vous questionner un petit peu.

2455

Les conflits d'usages, par exemple, pendant la période de construction, surtout quand il va y avoir des travaux, les gens avec les camions et tout ça, les agriculteurs, les périodes de récoltes, est-ce que pour vous, ça peut être un problème, cette situation-là de conflits d'usages pendant la construction? Est-ce que vous avez examiné cet aspect-là?

**PAR M. CHRISTIAN ST-JACQUES :**

2460

Bien, ça fait partie, mais je pourrais peut-être laisser Évelyne.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2465

Peut-être plus élaborer, parce que dans le mémoire, il y a des choses techniques, des profondeurs, le terrain et tout ça.

**PAR M. CHRISTIAN ST-JACQUES :**

2470

C'est pas le premier projet qu'on voit, puis qu'on négocie ou qu'on fait des recommandations. Évelyne en a suivi d'autres.

**PAR Mme ÉVELYNE SOREL :**

2475

Bien, votre question est très pertinente. On n'a pas analysé spécifiquement cette question-là, parce qu'on s'est fié sur l'expérience qu'on avait, notamment avec le projet de Kruger à Saint-Rémi qu'on a suivi de très près, avec les promoteurs puis avec aussi les producteurs agricoles qui étaient concernés.

2480

On avait également, sur ce chantier-là, un représentant de l'UPA au chantier.

Donc pour faire ce mémoire-là, on s'est beaucoup fié à l'expérience qu'on avait de cet autre chantier.

2485

Donc non, c'est les conflits entre les activités, la machinerie comme telle, ça s'est quand même bien passé. Il n'y a pas eu de situation...

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2490           Donc ça peut se gérer assez facilement sur le site même?

**PAR Mme ÉVELYNE SOREL :**

2495           Oui c'est ça. Je dis pas qu'il n'en est pas arrivé du tout sur le terrain, mais ça s'est géré, donc entre le producteur, le surveillant de chantier du promoteur et le représentant de l'UPA, ça s'est géré.

              Donc on n'a pas cru bon d'en faire un point spécifique dans notre mémoire.

2500           **PAR LE PRÉSIDENT :**

              Peut-être un autre point! Je sais que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avait questionné le promoteur sur l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, est-ce que c'est une problématique qui est soulevée dans le cas par exemple de Kruger ou ailleurs, selon votre expérience?

2505           Est-ce que c'est arrivé dans le passé que des travaux du genre ont introduit des espèces, puis ça a créé des problèmes au niveau de l'agriculture?

2510           **PAR Mme ÉVELYNE SOREL :**

              Bien, des projets de parcs éoliens dans des terres agricoles, dans un milieu agricole homogène et dynamique comme celui-ci ou à Saint-Rémi, c'est très récent, donc moi, à ma connaissance – moi, je connais juste celui de Saint-Rémi de Kruger.

2515           **PAR LE PRÉSIDENT :**

              Puis dans le cas de Saint-Rémi, il n'y a pas eu ce problème-là?

2520           **PAR Mme ÉVELYNE SOREL :**

              Bien, c'est que c'est tellement récent qu'on peut pas encore savoir.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2525

OK. Peut-être un autre point aussi, dans le mémoire, vous parlez pas des redevances, c'est parce que si vous en parlez pas, est-ce que vous considérez que c'est satisfaisant ou si vous ne l'avez pas analysé? Je ne sais pas jusqu'à quel point vous êtes allés dans les redevances.

2530

**PAR Mme ÉVELYNE SOREL :**

Bien, les redevances sont prévues à l'avance avec chaque propriétaire, puis on n'a pas eu les contrats des propriétaires, ça, on les a pas. Donc on ne s'est pas prononcé.

2535

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Donc c'est pour ça. C'est pas parce que vous êtes pas intéressés, c'est parce que, dans le fond, vous n'avez pas d'information pour pousser l'analyse, là.

2540

**PAR Mme ÉVELYNE SOREL :**

C'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2545

Peut-être aussi une dernière question! Bon, au niveau de la CPTAQ, est-ce que vous, vous faites des représentations par rapport à ce dossier-là, est-ce que vous êtes impliqués dans le cheminement du dossier?

2550

**PAR M. CHRISTIAN ST-JACQUES :**

Oui, on fait toutes les représentations qu'il faut à ce niveau-là. Si la CPTAQ, mais qu'il y ait des audiences, si on a à y aller, on va y aller.

2555

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Bien, merci beaucoup. Je ne sais pas si de votre côté vous avez de quoi à rajouter pour nous?

2560

**PAR M. CHRISTIAN ST-JACQUES :**

Non, ça va.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2565

Ça fait donc le tour. On va analyser vos suggestions, on va analyser tout ça, on va examiner tout ça, on va voir le questionnement aussi que vous soulevez et on va adresser les questions en conséquence.

2570

Merci beaucoup.

---

**LYNE DIONNE**

2575

**PAR LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant madame Lyne Dionne s'il vous plaît. Bonsoir.

2580

**PAR Mme LYNE DIONNE :**

Bonsoir monsieur le Président. Moi, j'ai cinquante (50) ans, j'habitais Longueuil avant de venir ici. Mon père est natif du Nouveau-Brunswick, il a été élevé en Beauce.

2585

J'ai été dans la Beauce pratiquement au-dessus de trente (30) ans maintenant, c'était d'une beauté magnifique là-bas. Quand je suis allée l'année passée, mon cher monsieur, le cœur m'a brisé, parce que nos belles montagnes toutes pleines d'arbres, puis à perte de vue, étaient brisées par des ventilateurs de cent pieds (100 pi) et trois cents pieds (300 pi) de haut, des hachoirs à moineaux, monsieur.

2590

Puis s'il n'y en avait pas d'installé, il y avait des belles raies, une raie en plein milieu d'une forêt, avec des éoliennes couchées par terre.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2595

Là, vous parlez de la Beauce?

**PAR Mme LYNE DIONNE :**

2600

Oui, imaginez-vous, dans la Beauce! En fait d'élévation au-dessus de la mer, qui est beaucoup plus élevée qu'ici, puis les ventilateurs ne tournaient pas partout. Elles sont supposées d'être dans une hauteur où ce qu'il y a plus de vent qu'ici, puis ici, il y en a qui disent qu'il vente à écorner les bœufs! Ça fait qu'ici, il y aura pas plus de vent pour les faire tourner.

2605 Quand ça va tourner, il y a quelqu'un qui mentionnait tantôt que ça tourne à trois cents kilomètres-heure (300 km/h) à peu près, donc si ça tourne à ces heures-là, qu'est-ce que vous pensez qui va arriver avec nos oiseaux?

2610 Nos oiseaux, les pygargues à tête blanche, la semaine passée je suis allée à Saint-Jude, on m'a dit, monsieur, on m'a confirmé qu'il y avait une nichée de pygargues à tête blanche ici sur la rivière Yamaska.

2615 Donc moi, je suis métisse Micmac, et le pygargue à tête blanche, pour nous, c'est un oiseau qui est très primé, c'est lui qui emporte nos prières au Créateur. Donc nous, on a un plus haut respect pour eux autres.

2620 Que ce soit les oies blanches, n'importe quoi, j'habite sur le rang Bord-de-l'eau ici à Saint-David-de-Yamaska. Donc quelqu'un mentionnait tantôt Saint-David. Je m'assoie sur le bord de la rivière à tous les soirs pour admirer les oiseaux quand vient le temps de leur migration.

2625 Et j'ai comme l'impression qu'il restera plus grand-chose à admirer, une fois que les ventilateurs seront installés, puis qu'il restera plus d'oiseau.

Le maire de Yamaska tantôt, de Saint-Robert tantôt a dit que...

2625 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Je veux juste pas que vous commentiez le mémoire des autres, mais en tout cas, je vais vous laisser aller.

2630 **PAR Mme LYNE DIONNE :**

2635 Non, mais ils disaient aussi qu'il y avait certaines places, et il y a des personnes qui veulent avoir des gens pour déménager ici, pour faire la promotion des belles places qu'il y a ici, mais j'imagine que moi, quand j'habitais à Longueuil, j'habitais dans une place qui était tellement proche un de l'autre qu'on aurait pu ouvrir la fenêtre de cuisine, puis cracher dans le visage de la voisine tellement c'était proche, j'ai décidé de m'en venir ici pour élever mon enfant.

2640 J'ai acheté une maison de cent quarante-cinq (145) ans, puis j'ai décidé d'habiter en campagne pour avoir la sainte paix, pour être plus près de la nature, plus près de ma terre mère que je pouvais pas avoir en ville.

Puis c'est la vision que je vais avoir le matin en me levant, c'est des éoliennes.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2645

Vous, tantôt, vous disiez que vous habitez sur le rang Bord-de-l'eau, mais du côté, de l'autre côté de la rivière?

**PAR Mme LYNE DIONNE :**

2650

Sur le côté Yamaska, sur le côté de Saint-David. Puis je vais en avoir quatre (4) dans mon champ de vision à tous les matins. Moi aussi, le monsieur tantôt qui disait aussi quand les oies blanches passent, ils peuvent entendre le battement de leurs ailes, je vois quasiment chaque griffe de leurs pattes, moi, tellement qu'elles passent proches de chez nous!

2655

Puis c'est d'une beauté magnifique. Puis la seule affaire que j'ai entendue à date, c'est combien d'argent que ça va nous rapporter! Combien d'argent que ça va rapporter!

2660

Les gens sont prêts, mon cher monsieur, à briser la beauté de notre planète pour la face de la reine, ça n'a plus de bon sens, monsieur! Ça n'a plus de bon sens. Le monde peut bien rire, mais c'est vrai.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2665

Non, ça ne rit pas contre vous, mais ça rit...

**PAR Mme LYNE DIONNE :**

2670

Non, mais c'est juste comme vrai. Moi, j'ai pas écrit aucun mémoire, j'ai pas fait de recherche. Je vous parle de mon cœur, je vous parle de ma tête, je vous parle de mes vécus à moi.

2675

Si on veut placer des éoliennes à quelque part, c'est pas ici qu'il faut que ça se place non plus. Puis moi personnellement, ça se placerait pas partout.

2680

Parce que là, les personnes qui vont avoir, les quatre (4) personnes qui vont avoir ces éoliennes-là dans leur cour, les trois-quatre (3-4) personnes qui vont avoir ça, eux font de l'argent. Nous autres qui paient notre électricité, puis avec les augmentations qu'il y a, c'est nous qui paient mais eux font de l'argent.

Puis ils peuvent pas venir me faire accroire que oui, ils vont payer leur électricité, leur compte d'électricité comme tout le monde, c'est pas vrai. Parce qu'avec quasiment deux millions

(2 M\$) dans leurs poches au bout de vingt (20) ans, l'électricité, ils ne l'auront pas payée. C'est changer quatre (4) vingt-cinq cents (25 ¢) pour une piastre. Ça revient à la même affaire.

2685

Ça fait qu'ils ne l'auront pas payée, leur électricité, mais ils auront mis de l'argent dans leurs poches. C'est de même que je le vois.

2690

Moi en tout cas, personnellement, ça me donne absolument rien à part de la pollution visuelle, la pollution auditive. Ça tue nos animaux, les chauves-souris, les oies, les pygargues, n'importe quel animal qu'il peut y avoir. Puis comme quelqu'un qui a dit tantôt, des moustiques, on n'en a pas besoin. On va avoir besoin des produits chimiques encore plus dans nos terrains.

2695

J'ai même pas entendu parler non plus qu'il y avait un projet éolien. On a eu un changement de maire à Saint-David, puis ils nous ont même pas avertis. Je le savais même pas qu'on avait changé de maire.

2700

Les fermiers veulent même pas qu'on mette du sable ou du sel dans les champs, dans les rues, les petites rues dans les rangs en plein hiver, en disant que ça va boucher leurs drains, puis que là, c'est pas bon pour leurs champs à eux autres. Ils sont prêts à mettre des ventilateurs dans leur cour par exemple, mais les gens se pètent la trappe sur les chemins en hiver, bravo!

2705

C'est de même que je le vois. J'ai aucunement l'intention d'avoir des ventilateurs, puis des hachoirs dans ma cour.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Bien, votre message est clair, madame, merci beaucoup.

2710

**PAR Mme LYNE DIONNE :**

Merci beaucoup.

2715

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Bonne soirée.

Donc madame Dionne, c'était la dernière participante de la soirée.

2720

\_\_\_\_\_



**DROIT DE RECTIFICATION  
MARIA LIBERT**

2725

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Nous avons deux (2) personnes qui se sont inscrites pour rectifier des faits. Vraiment on parle de faits, c'est pas de donner une opinion sur un mémoire qui vient d'être dit ou présenté.

2730

Donc la première personne que je vais inviter à venir rectifier, c'est madame Maria Libert, la mairesse je pense de Saint-Aimé si je ne me trompe pas.

Bonsoir madame.

2735

**PAR Mme MARIA LIBERT :**

Bonsoir monsieur le Président. Tout à l'heure, David Forcier, dans sa présentation, parlait que la Municipalité de Saint-Aimé n'avait pas donné de l'information sur le projet éolien. C'était bien ça?

2740

Moi, j'aimerais rectifier que depuis 2009, il y a eu, tous les ans, des résolutions pour le projet éolien dans le bulletin municipal, nous inscrivons toujours le procès-verbal, et les résolutions donc sont incluses dans nos bulletins municipaux.

2745

Alors je voulais quand même faire savoir aux personnes ici présentes et à tous ceux qui nous écoutent, parce que c'est public, que je n'étais pas tout à fait d'accord avec ce qu'il avait avancé.

2750

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Donc vous rectifiez le fait que dans le fond, il y a eu de l'information qui a été donnée depuis 2009.

2755

**PAR Mme MARIA LIBERT :**

Oui voilà, régulièrement.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2760

Parfait, merci beaucoup madame.

---

**GILLES SALVAS**

2765 **PAR LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant monsieur Gilles Salvas, maire de Saint-Robert, pour une rectification.

Bonsoir monsieur Salvas.

2770

**PAR M. GILLES SALVAS :**

2775

Rebonsoir. Premièrement, bien c'est ça, j'entendais en dernier des vents de trois cents kilomètres (300 km/h) – trois cents kilomètres (300 km/h) que les éoliennes tournaient, je m'excuse, parce qu'on a précisé tantôt, j'ai été quatre (4) ans préfet, ça fait que le dossier, je l'ai souvent porté, j'étais dans toutes les réunions. Puis tous les ingénieurs, les fournisseurs en éoliennes, tous les spécialistes, les éoliennes, à quatre-vingt-dix kilomètres (90 km/h), sont stoppées justement parce qu'elles briseraient par la vitesse de la force des vents.

2780

Ça fait que justement, il y a des contrôles, parce que ça tourne entre dix (10 km/h) et quatre-vingt-dix kilomètres-heure (90 km/h), c'est le maximum. Ça fait que quand on parle de tuer des oiseaux, je m'excuse. C'était rien que pour dire que c'était peut-être erroné, là.

2785

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Moi, ce que j'avais compris du trois cents kilomètres (300 km/h), c'était la vitesse à l'extrémité de la pale. Donc c'est comme si l'énergie au niveau de la pale est plus rapide qu'au niveau du moyeu.

2790

**PAR M. GILLES SALVAS :**

En tout cas, ce serait à vérifier.

2795

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Ce serait à vérifier, mais je prends note de vos commentaires.

2800

**PAR M. GILLES SALVAS :**

OK. Puis l'autre, surtout qu'on a dit, oui justement, à cause des informations, bien, je sais que j'ai vu plusieurs citoyens qui ont dit, ah, on n'a pas été informé, on n'en a pas entendu parler, ça fait cinq (5) ans que le dossier est sur la table.

2805 Quand c'est arrivé à la MRC, tantôt on a fait un petit peu l'histoire, il y avait une minicentrale électrique qui n'a pas fonctionné, première phase des éoliennes, pas rentable. C'est naturellement, on dit toujours, le but, c'est quand il y a une rentabilité avant tout.

2810 Puis c'est sûr qu'on s'est assuré en tant que maire de l'inquiétude justement de nos citoyens, parce que le gouvernement dit, on peut être à cinq cents mètres (500 m) d'une résidence, on a opté pour les neuf cents (900 m), puis un (1 km), puis un point cinq kilomètre (1,5 km), justement pour minimiser justement, pour pas qu'il y ait de bruit.

2815 C'est sûr qu'à cent mètres (100 m), l'aspect visuel va toujours être là. C'est comme les pylônes électriques, tout ce qu'on veut. Ça, je suis complètement d'accord qu'il y a l'emphase visuelle qui va être là, mais on les a mises le plus loin possible.

Puis c'était la place dans la MRC qu'il y avait le plus de vent. C'est tous des tests qui ont été compilés.

2820 Mais je dois rappeler qu'il y a eu une assemblée publique à Saint-Robert, deux (2) à Yamaska, deux (2) à Sorel, une à Saint-Ours. Ça a été annoncé dans les journaux. Dans les quatre (4) ans que j'ai été préfet, j'ai été vérifier, cent trente-sept (137) fois, que je parle de journal public, Les 2 Rives et La Voix, les deux (2) journaux que le monde connaît de Sorel, puis le nouveau qui est Sorel-Tracy, Express Magazine, excusez-moi. Mais cent trente-sept (137) fois dans quatre (4) ans.

2825 Je comprends monsieur Forcier qui dit, six-dix (6-10) fois, mais dans trois (3) mois qu'il a compilé.

2830 Puis en plus, je voudrais ajouter comme information qu'au mois de novembre, monsieur Péloquin de Sorel disait qu'il a arrivé des nouveaux maires, il en a arrivé voilà quatre (4) ans, on a toujours été unanime envers le projet, parce qu'on y trouve une rentabilité, c'est sûr, mais on vérifie aussi la qualité, puis le côté des nuisances, l'effet négatif si on veut, pour avoir le moins d'impacts possibles sur la région.

2835 Mais en novembre, j'étais en élection, puis j'ai fait l'erreur Saint-Thomas, puis malheureusement, quand on est en campagne électorale, on fait du porte à porte, malheureusement parce que c'est de l'ouvrage pour les candidats, mais tous les résidents sont pas là, mais je peux vous assurer qu'il y avait au moins un résident sur deux, cinquante pour cent (50 %) du rang Saint-Thomas.

2840 Ça fait que s'il y a quarante-cinquante (40-50) citoyens dans le secteur de Saint-Robert, j'en ai vu au moins vingt (20), puis même j'en ai vu deux-trois (2-3) qui sont ici présents, ils me posaient

2845 des questions, oui, sur les éoliennes, comme il y en a d'autres qui me disaient, c'est beau, on comprend le côté positif, on comprend les revenus. Puis ils étaient contents en disant qu'on les a mises à un kilomètre point cinq (1,5 km) justement pour pas entendre de bruit, puis c'étaient leurs inquiétudes.

2850 Mais j'avoue que tous les autres citoyens, on a un bulletin local, à chaque assemblée municipale, j'ai même des citoyens du rang Saint-Thomas, souvent un (1), deux (2), trois (3) sur quinze-vingt (15-20) personnes, puis je fais toujours un rapport souvent de qu'est-ce qu'on discute à la MRC. Et naturellement, ça a été un des dossiers les plus compilés à la MRC dans les quatre (4) dernières années.

2855 Et naturellement, à chaque mois, j'expliquais à mon Conseil devant mes quinze-vingt (15-20) citoyens où ce qu'on était rendu dans le dossier des éoliennes.

Puis le côté, puis qu'est-ce qu'on faisait pour améliorer, pour être sûr, puis calculer, on parle côté revenu, l'inquiétude, c'est la première chose qu'on voulait se rassurer; les impacts du bruit.

2860 Ça fait qu'on a, je pense en tout cas, en tant que maire, puis je parle des douze (12) maires qui étaient là voilà cinq (5) ans, de ceux qui étaient là pendant quatre (4) ans, puis des nouveaux qui viennent d'arriver, qu'on a tout compilé autant les chiffres négatifs, positifs, environnement, tout.

2865 On est content d'être au BAPE aujourd'hui, puis que vous répondiez aussi à toutes les questions qu'on n'a pas eues, mais je suis surpris quand même d'avoir des citoyens qui me disent qu'ils viennent d'apprendre ça voilà un mois.

2870 Écoutez, il y a eu cinq (5) ans, puis cent trente-sept (137) annonces dans les journaux, en plus de toutes les soirées d'information.

Ça fait que je tiens à préciser que j'étais présent à toutes ces assemblées publiques là.

Ça fait que je vous remercie.

2875 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup monsieur.

2880 Donc ça termine pour ce soir. Donc nous allons poursuivre demain à une heure trente (1 h 30) ici même, la poursuite des présentations.

Nous avons six (6) personnes et organismes inscrits pour demain après-midi.

Donc à une heure trente (1 h 30) ici même. Merci et bonne soirée.

2885

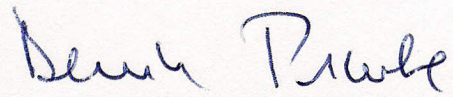
---

SÉANCE AJOURNÉE AU 18 JUIN 2014 À TREIZE HEURES TRENTÉ (13 H 30)

---

2890

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.

2895